



# La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 18

DÉCEMBRE 1987



# ECOLE COMMUNALE

ANNÉE SCOLAIRE  
1987

DIRECTRICE :  
*Mme Michelle PERNOLLET*

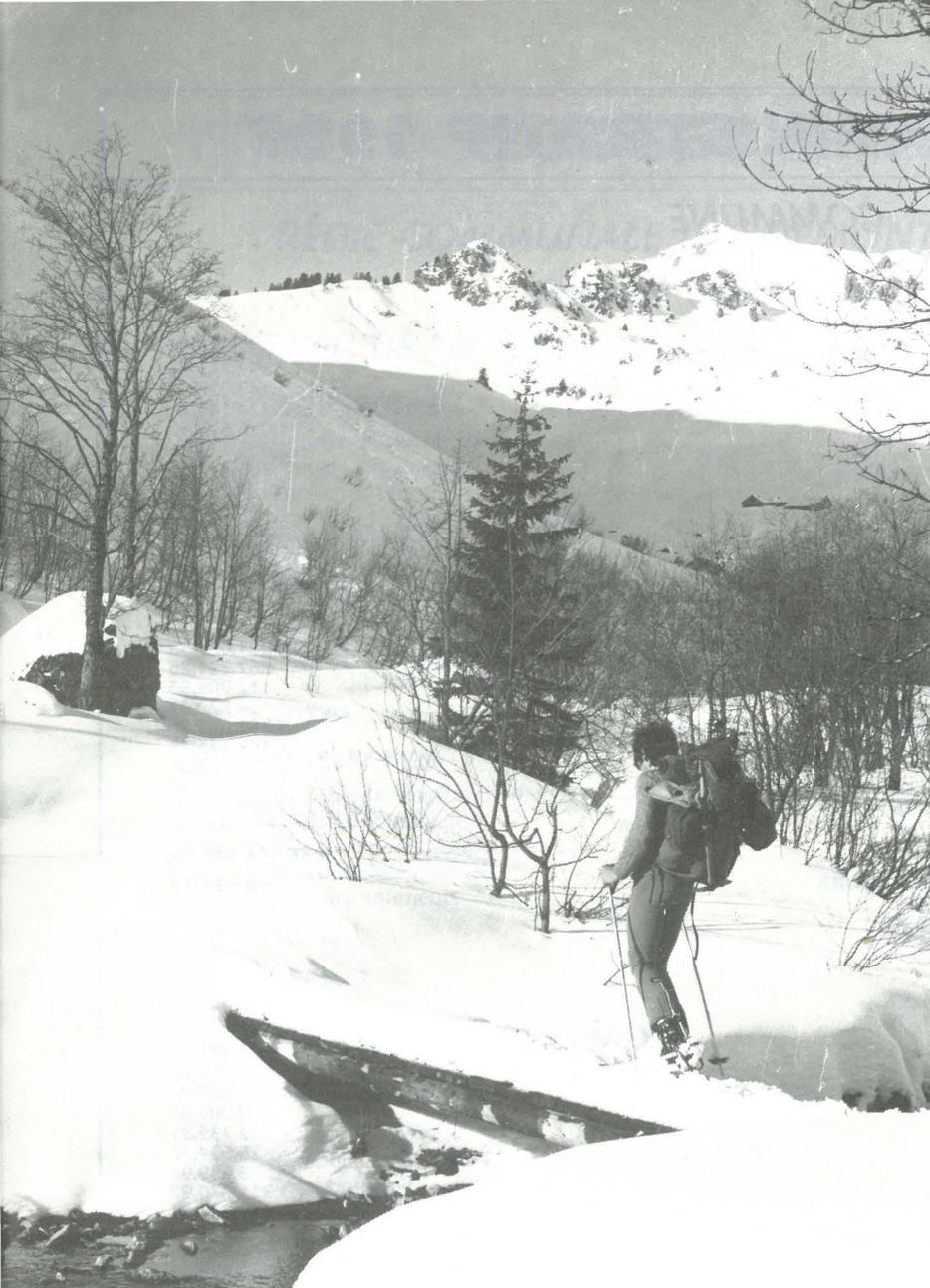


Institutrice :  
*Mme Dominique PERISSIN-FABERT*

Institutrice :  
*Mme Patricia HÉRITIER*

Monitrice :  
*Mme Michelle BLANC*





## LA VIE GÊTOISE N° 18

DÉCEMBRE 1987

Notre couverture :

1<sup>re</sup> page : *L'arbre de Noël 1987*

4<sup>e</sup> page : *Enfants de l'école communale, année 1948*  
*Enfants de l'école Notre-Dame, année 1948*

## SOMMAIRE

- 2** Compte administratif de la commune, année 1986
- 3** Compte administratif de la régie, année 1986
- 4** Comptes administratifs : assainissement, C.C.A.S.
- 5** Mouvement démographique de 1987
- 6** La voirie communale, par André Coppel
- 7** La Régie des remontées mécaniques, par Georges Baud
- 8/9** La musique mécanique par Denis Bouchet
- 10** L'école de musique, par Annette Baud
- 11/12** L'Association familiale rurale, par Jean-Louis Mugel  
La coopérative solaire, par Michelle Pernollet
- 13** L'Association des parents d'élèves, par Elisabeth Anthonioz
- 14** Chez nos sapeurs-pompiers, par Raymond Pernollet
- 15** La batterie-fanfare " Lou Rassignolets ", par Marie-Christine Anthonioz
- 16/17** L'Association des Résidents
- 18** Les Gets autrefois,
- 19** Visite du ministre François Guillaume Inter-Neige  
Vœux du Nouvel-An
- 20** Remise de médailles de la fidélité
- 21** Au Football-Club, par Régis Blanc
- 22** Au Vélo-Club, par Alexandra Solavagione, Bertrand Marion, Arnaud Coppel
- 23** Un nouveau télésiège aux Chavannes, par Pierre Mutilod
- 24** La fruitière du chef-lieu par A. Monnet
- 25/26** L'Association foncière urbaine du Bô, par Sylvie Bastard
- 26/27** Les " Blanc " originaires des Gets par Claude Blanc  
Les " Croqueurs de pommes " par Marius Blanc
- 28** Le projet de golf, par Jacky Solavagione
- 29** Les forêts communales, par les agents de l'O.N.F.
- 30** La Chapelle à Jaquicourt, un oratoire au Bosson
- 31** Les anciens d'A.F.N.  
La sortie du personnel communal
- 32** Deux musiciens à l'honneur  
Le cinquantenaire de la station  
Vues des Gets au début du siècle

# COMPTE ADMINISTRATIF 1986

## COMMUNE

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Denrées et fournitures	588.211,63
Frais de personnel	3.392.749,05
Impôts et taxes	143.027,00
Travaux et services extérieurs	2.424.145,76
Participation et contingents	1.025.523,50
Allocation - Subventions	3.505.171,85
Frais de gestion générale	706.717,61
Frais financiers	3.325.006,41
Charges antérieures	17.941,28
Prélèvement pour dépenses d'investissement	1.999.074,00

**TOTAL** ..... **17.127.568,09**

#### RECETTES

Produits de l'exploitation	1.001.069,53
Produits domaniaux	867.231,25
Produits financiers	12.909,35
Recouvrements - Subventions	1.184.872,07
Dotations versées par l'Etat	5.361.062,00
Impôts indirects	1.453.345,73
Contributions directes	5.386.201,00
Produits exceptionnels	2.483,34
Produits antérieurs	1.873.325,05

**TOTAL** ..... **17.142.499,32**

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE** ..... **14.931,23**

### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

Remboursement d'emprunt capital	1.370.621,73
Remboursement annuités Syndicat Electricité	140.605,86
Acquisition de terrains de voirie	15.516,38
Acquisition matériel de transport	103.055,94
Acquisition des remontées du Chéry	500.000,00
Acquisition fonds de commerce S.A.E.M.	1.830.000,00
Acquisition mobilier de bureau	12.735,81
Acquisition matériel scolaire	25.524,30
Acquisition matériel incendie	8.659,98
Acquisition matériel divers	1.311.770,97
Salle des fêtes	419.237,61
Bâtiments divers	290.543,57
Construction route du Château	166.525,88
Travaux de voiries diverses	536.962,31
Aménagement du C.D. 194, part communale	156.484,84
Construction de la voie du Pied-de-l'Adroit :	
• tranche voirie + électricité	679.077,32
• tranche eau potable	128.421,87
Construction chemin forestier de la Cantauze	7.370,93
Extension éclairage public	30.978,80
Adduction du Pont des Gets, solde	1.933,00
Adduction eau Magy la Combe	393.833,25
Parcours santé	29.578,84
Solde marché engin déneigement Thomas	30.895,30

**TOTAL** ..... **8.190.334,49**

**RESTE À RÉALISER** ..... **7.344.900,00**

#### RECETTES

Excédent d'investissement reporté	2.315.131,17
Subventions	341.306,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	1.999.074,00
Taxe pour dépassement de C.O.S.	759.915,00
Fonds de compensation T.V.A.	1.077.954,00
Dotations globales d'Equipement	86.636,00
Emprunts	5.575.000,00
Aliénation de biens	50.000,00
Facturation de travaux	704,21

**TOTAL** ..... **12.205.720,38**

**EXCÉDENT** ..... **4.015.385,89**

**RESTE À RÉALISER** ..... **3.360.000,00**

# BUDGET ANNEXE

## RÉGIE COMMUNALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

### Compte administratif 1986

#### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DÉPENSES

Denrées et fournitures .....	392.745,10
Frais de personnel .....	6.877.751,53
Impôts et taxes .....	1.085.012,65
Travaux et services extérieurs .....	4.925.636,41
Participation et contingents .....	1.165.864,54
Allocations - Subventions .....	3.239.346,03
Frais de gestion générale .....	955.830,86
Frais financiers .....	6.361.098,81
Charges exceptionnelles .....	7.395,00
Prélèvements pour dépenses d'investissement .....	3.507.635,00

**TOTAL** ..... **28.518.315,93**

##### RECETTES

Produits de l'exploitation .....	23.542.048,51
Produits domaniaux .....	644.436,56
Recouvrements - Subventions .....	574.281,60
Produits exceptionnels .....	7.395,00
Produits antérieurs .....	2.953.370,81

**TOTAL** ..... **27.721.532,48**

**DÉFICIT** ..... **796.783,45**

#### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DÉPENSES

Etude P.P.D.T. solde .....	15.622,00
Remboursement capital des emprunts .....	2.392.156,91
Remboursement annuités syndicat électricité .....	78.810,98
Dépôts et cautionnements versés .....	200.000,00
Acquisition matériel de bureau .....	21.745,61
Acquisition matériel divers .....	764.184,19
Construction télécabine Chéry, solde marché .....	42.187,23
Remontées des Perrières - zone Bô .....	94.608,00
Construction télésièges Chéry Nord et Ranfolly .....	19.552.997,28
Grosses réparations sur installations .....	504.603,10
Travaux pistes de ski .....	242.469,88
Acquisition bornes solde marché Skidata .....	158.149,44

**TOTAL** ..... **24.067.534,62**

**RESTE À RÉALISER** ..... **755.000,00**

##### RECETTES

Excédent d'investissement reporté .....	528.000,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement .....	3.507.635,00
Dotation globale d'équipement .....	267.635,00
Emprunt .....	20.019.005,20
Aliénation télésiège Ranfolly .....	400.000,00
Règlement sinistre Mouille aux Chats .....	200.753,00
Reprise engin damage .....	284.640,00

**TOTAL** ..... **25.207.668,20**

**EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE** ..... **1.140.133,58**

**RESTE À RÉALISER** ..... **450.300,00**

# BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

## Compte administratif 1986

### I. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Travaux d'entretien et fourniture station d'épuration .....	351.752,42
Frais de gestion .....	3.848,38
Frais financiers .....	485.942,71
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b> .....	<b>841.543,71</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Redevance d'assainissement .....	369.881,91
Subventions d'exploitation .....	471.661,80
<b>TOTAL DES RECETTES</b> .....	<b>841.543,71</b>

### II. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Capital des emprunts .....	230.139,06
Construction collecteurs du Pied-de-l'Adroit et Les Clos - La Corderie - Les Chavannes ...	1.265.094,05
Déficit investissement reporté .....	50.911,93
<b>TOTAL</b> .....	<b>1.546.145,04</b>
<b>RESTE À RÉALISER DÉPENSES</b> .....	<b>119.700,00</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions sur travaux .....	317.200,00
Taxes locales d'équipement .....	186.173,00
Dotation globale d'équipement .....	27.141,00
Produit des emprunts .....	932.803,00
Recouvrement de créances .....	5.916,32
<b>TOTAL</b> .....	<b>1.469.233,32</b>
<b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>76.911,72</b>
<b>RESTE À RÉALISER RECETTES</b> .....	<b>300.000,00</b>

## Centre communal d'action sociale

### I. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Taxes foncières .....	362,00
Repas des personnes âgées .....	64.197,86
Secours en argent .....	9.855,00
<b>TOTAL</b> .....	<b>74.414,86</b>

### II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Concession dans les cimetières .....	450,00
Part impôts spectacles .....	800,00
Subvention de la commune .....	70.000,00
Produit des quêtes .....	4.537,00
<b>TOTAL</b> .....	<b>75.787,00</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE</b> .....	<b>1.372,14</b>

# Mouvement démographique 1987

## NAISSANCES (17)

### A l'intérieur de la commune : néant

### A l'extérieur :

- KRAFFT Caroline, née le 17 février à Thonon-les-Bains, fille de Henri Krafft et de Danielle Planté.
- LAPIERRE Baptiste, Maxime, Mathieu, né le 7 mars à Thonon-les-Bains, fils de Evelyne Lapiere.
- NANJOU D Angeline, Marie, Raymonde, née le 12 avril à Annemasse, fille de Pascal Nanjoud et de Sylvie Monnet.
- MUFFAT Elise, Adrienne, née le 9 mai à Thonon-les-Bains, fille de Michel Muffat et de Régine Bergoend.
- PERNOLLET Hervé, Marc, né le 26 mai à Cluses, fils de Rémy Pernollet et de Evelyne Dévé.
- BAUD Camille, Véronique, née le 7 juin à Thonon-les-Bains, fille de Jean-Michel Baud et de Christine Muller.
- PATIN Clémence, née le 10 juillet à Saint-Jean-d'Aulps, fille de Louis Patin et de Elisabeth Forge.
- BASTARD Laurent, né le 17 juillet à Annemasse, fils de Jean-Michel Bastard et de Marianne Papé.
- GAZEAU Aurélien, né le 24 juillet à Thonon-les-Bains, fils de Gilles Gazeau et de Dominique Prost.
- ANTHONIOZ Charline, née le 20 août à Thonon-les-Bains, fille de Roger Anthonioz et de Odile Grosse.
- REPELLIN Sabrina, née le 31 août à Cluses, fille de Jean-Pierre Reppelin et de Michelle Blanc.
- HILAIRE Loïc, Charles, né le 13 septembre à Thonon-les-Bains, fils de M. Hilaire et de Laurence Servettaz.
- BODET Amandine, née le 26 septembre à Cluses, fille de Alain Bodet et de Dominique Anthonioz.
- ANTHONIOZ Elodie, née le 13 octobre à Thonon-les-Bains, fille de Alain Anthonioz et de Solange Guibert.
- TRICOU Antoine, né le 2 novembre, fils de Nicolas Tricou et de Laurence Simon.
- PERNOLLET Romain, né le 30 octobre à Annecy, fils de Paul Pernollet et de Bernadette Carbillat.
- CHARDONNET Vladimir, né le 2 novembre à Ambilly, fils de Michel Chardonnet et de Françoise Roty.

## MARIAGES (13)

### A l'intérieur de la commune :

- Le 16 avril, BAUD René, Joseph, sans profession, domicilié immeuble Arc-en-Ciel, et M'HAMET Annick, Fatima, Denise, domiciliée immeuble Arc-en-Ciel.
- Le 23 mai, FOURNIER Emmanuel, Pierre, Jean-Marc, marin, domicilié à Petit-Fort-Philippe, et LEGRAND Sylvie, coiffeuse, domiciliée chalet La Ruche, Les Gets.
- Le 30 mai, CHAPUIS Olivier, Emile, chef d'exploitation agricole, domicilié à Veigy-Foncenex, et GROROD Sandrine, Marie-Ange, vendeuse, domiciliée Le Char de la Félière.
- Le 6 juin, GAZEAU Gilles, peintre en bâtiment, domicilié Le Marderet aux Gets, et PROST Dominique, sans profession, domiciliée Les Perrières aux Gets.
- Le 6 juin, BARTHELEMY Antoine, Marie, Edouard, ingénieur, domicilié à Claix, Isère, et JANIN Christine, médecin, domiciliée à Claix, Isère et résidant Le Grand Pré aux Gets.
- Le 20 juin, ROGAZY Bernard, Serge, Camille, cuisinier, domicilié à Thyez, Haute-Savoie, et DUCRETTET Edith, Jeanne, Marie, restauratrice, domiciliée Hôtel des Sports aux Gets.
- Le 20 juin, BERGOEND Philippe, Jean, Robert, maçon, domicilié Le Pied de l'Adroit aux Gets, et COPPEL Annie, Léa, monitrice de ski, domiciliée lieu-dit "La Pierre" aux Gets.
- Le 11 juillet, NOALHAT Didier, Edmond, Simon, maçon, domicilié chalet Les Androsaces aux Gets, et DUGERDIL Valérie, Irène, monitrice de ski, domiciliée Le Léry aux Gets.
- Le 26 septembre, CURTET Patrick, François, maçon, domicilié Les Joux à Morzine, et ANTHONIOZ Marie-Pierre, vendeuse, domiciliée Le Léry aux Gets.
- Le 26 septembre, BERGER Marc, Olivier, Claude, technicien, domicilié La Crusaz à Morzine, et PERNOLLET Christiane, Alice, secrétaire médicale, domiciliée Le Béneuv aux Gets.

### A l'extérieur de la commune :

- A Thonon-les-Bains, le 23 mai, FOULEX Richard, boucher, domicilié aux Gets, chef-lieu, et MOREL-GUILLEMAZ Hélène, vendeuse, domiciliée à Thonon-les-Bains, 7, chemin Vert.

- A Morzine, le 6 juin, BAUD Pascal, Jacques, Patrice, domicilié Le Marcellé aux Gets, et CHAULANNAZ Nathalie, Marie, Odette, vendeuse, domiciliée La Salle à Morzine.
- A Morzine, le 13 juin, PERNOLLET Roger, maçon, domicilié Les Grangettes aux Gets, et MARULLAZ Cécile, Alice, aide-comptable, domiciliée Le Putey à Morzine.

## DÉCÈS (23)

### A l'intérieur de la commune :

- Le 22 janvier, MONNET François, Marie, Raymond, Les Perrières, fils de Joseph, Alphonse Monnet et de Marie, Cécile Mugnier, époux de Eliane, Marie, Anastasie Mouille, 66 ans.
- Le 21 avril, BERGOEND Marie, Adèle, lieu-dit "Les Nants", fille de Joseph, Albert Bergoend et Marie, Joséphine Grevaz, célibataire, 80 ans.
- Le 30 juin, RAMEL Jeanne, Marie, Françoise, Les Mouilles, fille de Joseph, Adolphe Ramel et de Marie, Philomène Héritier, veuve de Célestin Baud, 81 ans.
- Le 22 octobre, BAUD René, Joseph, Le Stella, fils de Eloi, Jean Baud et de Esther, Léonie Blanc, époux de Annick M'Hamed, 37 ans.

### A l'extérieur de la commune :

- Le 4 janvier, à Saint-Julien-en-Genevois, MUGNIER Marie, Josephpte, fille de François, Joseph Mugnier et de Marie, Françoise Blanc, veuve de François, Joseph, Antoine Grevaz, 88 ans.
- Le 31 janvier, à Lyon, COPPEL Joséphine, Florentine, fille de Joseph, Célestin Coppel et de Esther, Marie, Lucie Nachon, épouse de François Joly, 85 ans.
- Le 21 février, à Cluses, BAUD Marthe, Marie, fille de Joseph, Marie Baud et de Marie, Josephpte, Léonie Anthonioz, célibataire, 78 ans.
- Le 23 février, à Gonesse, Val d'Oise, GREVAZ Françoise, Marie, née le 2 mai 1903 aux Gets, fille de François, Joseph, Elie Grevaz et de Joséphine Amoudruz, 84 ans.
- Le 25 mars, à Taninges, HERITIER Marie, Valentine, née aux Gets le 14 septembre 1902, fille de Pierre, Marie Héritier et de Jeanne, Marie Pernollet, 85 ans.
- Le 6 mai, à Lyon, COPPEL Marie, Valentine, née le 18 juin 1918 aux Gets, fille de Claude, Etienne Coppel et de Françoise, Marie Delavay, 69 ans.
- Le 7 juin, à Bonneville, BERGOEND Alice, Françoise, née le 13 juin 1901 aux Gets, fille de Emile, Gustave Bergoend et de Jeanne, Françoise Anthonioz, épouse de Joseph, Françoise, Alphonse Ramel, 86 ans.
- Le 22 mai, COPPEL Marie, Louise, née le 7 novembre 1908, fille de Jean, Pierre, Marie Coppel et de Céline Héritier, 79 ans.
- Le 5 juillet, à Marseille, BAUD Emile, Joseph, né le 10 avril 1903 aux Gets, fils de Jean, François, Elie Baud et de Marie, Philomène Coppel, époux de Pauline Revil, 84 ans.
- Le 24 juillet, à Thonon-les-Bains, DELAVAY Lucie, Clémence, fille de Jean-Marie Delavay et de Marie, Constance Ramel, veuve de Jean, Joseph, Marie Mugnier, 85 ans.
- Le 11 août, à Thonon-les-Bains, SERMONNET François, Marius, né le 11 décembre 1927 aux Gets, fils de Jean, François Sermonnet et de Josephpte, Ida Baud, 60 ans.
- Le 18 août, GREVAZ Francis, Joseph, né le 19 avril 1904 aux Gets, fils de François, Joseph, Elie Grevaz et de Joséphine Amoudruz, époux de Jeanne, Louise Violland, 83 ans.
- Le 16 septembre, à Ambilly, HERITIER François, Claudius, né le 13 mars 1906 aux Gets, fils de Claude Héritier et de Joséphine, Marie Anthonioz, époux de Marthe, Joséphine Grevaz, 81 ans.
- Le 30 septembre à Reignier, BAUD Françoise, Albertine née le 20 novembre 1907, fille de Joseph Baud et de Marie, Adélaïde Anthonioz-Rossiaux, 80 ans.
- Le 28 novembre, à Thonon-les-Bains, CHAMOT veuve Elisa, Marie, Germaine Amoudruz, née aux Gets le 13 septembre 1899, fille de Gervais Chamot et de Joséphine Pernollet, 88 ans.
- Le 9 décembre, à Cluses, DUCRETTET Joseph, Marie, né aux Gets, le 5 mai 1909, fils de Jean-Louis Ducrettet et de Marie, Joséphine Coppel, 78 ans.
- Le 12 décembre, à Bonneville, MUGNIER Constant Marius, Le Béneuv, né aux Gets le 24 octobre 1900, fils de Julien Mugnier et de Marie, Claudine Coppel, 87 ans.
- Le 14 décembre, à La Tour-en-Faucigny, BLANC Joseph Adelin, né aux Gets le 23 décembre 1914, fils de Joseph, Marie Blanc et de Sylvie, Marie Pernollet, célibataire, 73 ans.
- Le 26 décembre, à Cluses, MARTIN Simone, née aux Gets le 26 août 1916, fille de Emile, Jules, Joseph Martin et de Marie, Joséphine Baud, célibataire, 71 ans.

# VOIRIE

## Travaux réalisés dans le courant de l'année 1987

*par André COPPEL*

### ROUTES

- 2<sup>e</sup> tranche de la route du Pied-de-l'Adroit.
- Elargissement de la route des Cornuts, du Pont des Clos à la Corderie avec murs de soutènement.
- Busage en drains de diamètre 2.000 de la Jacoude au Pont des Nants.
- Drainage du fossé de la route des Chavannes à partir du plan des Motassons jusqu'à l'intersection de la boucle des Chavannes sur 350 m.
- Drainage du chemin du Laité au Grand-Cry sur 120 m.
- Busage du ruisseau des Planeys en diamètre 80 sur 50 m.
- Jointage du mur en pierres à La Combe.

### GOUDRONNAGES

- Emplois goudron durant trois semaines.
- Goudronnage des travaux neufs : 300 m aux Cornuts et Pied de l'Adroit.

### ENDUITS SUPERFICIELS

- Route du Bouchet à la Corderie.
- Route des Platons aux Cornuts.
- Route des Cornuts-d'en-Bas.
- Route de Moudon.
- Route de Mont-Caly aux Places.

### ENROBÉS

- Sommet de la route de la Turche.
- Sommet de la route des Chavannes sur 1.400 m.



*Réception de la V.C. du Pied de l'Adroit.*



*La V.C. des Cornuts a été remise en état des Clos au Pont des Nants. Voici le virage de la Corderie.*

### ENTRETIENS DIVERS

- Réfection du chemin forestier et pastoral (subventionné) de la Cantauze.
- Extraction de 250 m<sup>3</sup> de graviers à Bonnavaz et transportés mis en place au col de l'Encrenaz (gare du télésiège du Chéry Nord).
- Une période d'élagage des pistes du Chéry Nord.
- Fauchage et entretien des diverses pistes de ski.
- Fossés sur la route du Tour - Magy - Le Chéry.

### EAUX ET ASSAINISSEMENT

- Extension du réseau sur la deuxième tranche du Pied de l'Adroit.
- Les Hôtelières sur 80 m.
- Inspection générale à la vidéo des réseaux d'égouts et curages d'après les résultats transmis par la R.D.A.
- A cette occasion, remise à niveau de plusieurs regards d'égouts.
- Extension du réseau d'égout Pied de l'Adroit.
- Extension du réseau eaux pluviales diamètre 1000 m Pied de l'Adroit.

### BÂTIMENTS

- Agencement de l'école des Perrières pour faire l'atelier de la Musique Mécanique.
- Construction de 2 cabanes téléskis pour le Chéry.
- Construction de 3 cabanes poubelles.
- Aménagement du local de la médecine du travail dans le galatas de la mairie.



*Une tranche représentant le tiers a été réalisée cette année.*



*Le Pont des Nants a été refait permettant une courbe moins serrée.*

# RÉGIE COMMUNALE

## TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ÉTÉ - AUTOMNE 1987

par Georges BAUD.

### I. SERVICE PISTES

#### A) GARAGE : entretien engins de damage et véhicules utilitaires.

- Engins de damage : 13
- Véhicules : 4 « tout-terrain »  
1 « Transporter »  
1 « Estafette »  
1 « bull-dozer »
- Révision annuelle et réparations des engins de damage.  
Démontage chenilles, vérification ou remplacement crampons, bandes, guides de roues, boulons, trains de pneus.  
Vérification des châssis, trains de pneus.  
Remplacement ou réparation des barbotins, etc.  
Vérification moteurs thermiques, moteurs et pompes hydrauliques, batteries, etc.  
Remise en état des fraises, peignes et accessoires.  
Vidanges de tous les radiateurs et réservoirs huile moteur, huile hydraulique, huile boîtes et ponts et organes de transmission.
- Véhicules : entretien courant et réparations : 7.
- Moteurs thermiques des télésièges et télécabines : 11.
- Groupes électrogènes : 3.  
Entretien, réparations, surveillance fonctionnement.
- Réparations ou modifications techniques sur appareils de remontées mécaniques.

PERSONNEL : 3



D'importants travaux de terrassement ont été réalisés sur le Chéry Nord.

### B) TRAVAUX SUR PISTES

- Terrassements.
- Débroussaillage.
- Epandage foin et fumier.
- Ensemencement.
- Pose drainage : tuyaux, caillasse, etc.
- Ratissage.
- Rigoles, etc.  
- sommet Mouille au Roy et piste 64  
- Chéry Sud : 2 hectares  
- Chéry Nord : 4 hectares
- Débroussaillage : piste Mouflon, bas de piste Chamois, parties piste Tulipe, Eglantine, Fougère.
- Coupes et débroussaillage sur piste Chamois, le long du télésiège de la Côte, reprise coupe des troncs restants et brûlage.

EFFECTIF : 3 (2 pisteurs, 1 chauffeur de bull)

### II. SERVICE REMONTÉES MÉCANIQUES

#### 1) MÉCANIQUE

##### Secteur Mont-Chéry

- 1 télécabine
- 5 télésièges
- 4 téléskis

##### Secteur Chavannes

- 1 télécabine
- 4 télésièges (1 débrayable)
- 8 téléskis

#### A) Entretien courant

- Graissage général.
- Remplacement des garnitures des poulies, des galets, des roulements défectueux, système de guidage des perches au passage des pylônes et dans les gares.
- Démontage, nettoyage entretien de toutes les perches des téléskis (ressorts, attaches, olives, sellettes).
- Vérification et entretien des moteurs, réducteurs, etc.
- Lubrification des câbles.

#### Téléskis

- Vérification, démontage, graissage de toutes les pinces.
- Réparation des cabines, remplacement de Plexiglas, etc.
- Mesures de glissement et de garde de mise en butée.
- Mesures de serrage (Ranfoilly).

#### Télésièges

- Ligne, gares, pinces : démontage, graissage, remplacement des ressorts ou rondelles de serrage.
- Démontage et remontage des sièges pour graissage des câbles et radio (obligatoire tous les trois ans).

En général : vérification et entretien (vidange) tous les réducteurs, moto-réducteurs, organes de transmission et entraînements...

#### B) Entretien particuliers

- **Télécabine Chéry** : V3 sur P8 descente, démontage balancier, axes neufs, vérifiés par ultrasons, bagues neuves, réalignement des sabots de fixations.
- **Télésiège Grande-Orse** : idem pour le portique côté descente - V3.
- **Télésiège Planeys** : idem pour le pylône 2 côté montée - V3.
- **Télésiège Mont-Chéry II** : mise en place passerelles de balanciers.
- **Télécabine Chavannes** : V3 sur 23 pinces... POMAGALSKI.
- Cabanes départ et arrivée : nombre 16, deux couches xylophène, travail effectué par deux étudiants gètois (juillet et août).
- Démontage de toutes les cabines, antirouille et peinture sur les châssis porteurs de soixante-quinze cabines et suspentes.
- Contrôle des soudures et réparations.
- Réfection de vingt coques des cabines.

#### Télésiège de la Rosta

- V3 sur la station retour : démontage, remplacement des câbles de tension, vérification des axes de poulie volante et des poulies de tension par ultra-sons et remontage ; station motrice : démontage réducteur et révision par la Société Texrope, remise en place après vérification des axes principaux et des soudures.

#### Télésiège des Ebauds - Télésiège Nauchet II

Remplacement du câble.

EFFECTIF : CHÉRY : 6 — CHAVANNES : 4

- + exploitation deux mois : télécabine Chéry  
télécabine Chavannes  
télésiège Grande-Ourse (2 temporaires)

## 2) ÉLECTRIQUE

- Vérification et réparations de toutes les lignes de sécurité de tous les appareils (TK, TS, TC).
- Vérification du fonctionnement de tous les groupes de sécurité, réparation.
- Remplacement des appareillages endommagés par la foudre :
  - trois groupes de sécurité ;
  - deux indicateurs de départ ;
  - trois indicateurs de vitesse ;
  - deux batteries de relayage ;
  - une batterie groupe électrogène.
- Télésiège Ranfoilly : mise en conformité deux groupes de sécurité. Confection coffret avec thermostat pour fonctionnement du pesage. Réparation groupe électrogène, réparation fonctions automate.
- Télésiège de la Rosta : réfection électrique complète de la station retour.
- Télésiège Planeys : recâblage complet de l'armoire de la station retour, mise en conformité sécurité des lorry.
- TK La pointe - TK Les Planeys : réfection complète des armoires de commande après mise en place de nouvelles cabanes.
- TK Grand-Cry : réfection complète armoire commande détruite par la foudre.

EFFECTIF : 2

En outre, visite annuelle obligatoire de tous les téléportés.

9 télésièges : 12 jours — 2 télécabines : 4 jours

Exceptionnellement, cette saison, mise à disposition d'une personne et d'un véhicule pour permettre les contrôles des bétons des massifs des téléportés et des structures de ligne, conformément aux prescriptions ministérielles.

## FRÉQUENTATION REMONTÉES MÉCANIQUES NOMBRE DE PASSAGES DES TROIS DERNIÈRES SAISONS

APPAREILS	1984-1985	1985-1986	1986-1987
<b>LES CHAVANNES</b>			
Télécabine	546.157	528.617	503.507
TS Ranfoilly	267.111	245.072	415.510
TS Rosta	260.643	240.244	260.773
TS Mouille-aux-Chats	214.292	263.507	224.657
TS La Croix	376.068	351.199	332.658
TK Les Ebauds	372.820	333.006	352.335
TK Tête-des-Crêts	206.958	165.366	168.112
TK Mouille-au-Roy	181.591	151.269	134.747
TK Nauchet I	196.690	212.020	225.432
TK Nauchet II	237.962	225.463	248.620
TK Rosta	168.462	142.516	149.702
TK Grand-Cry	87.565	73.484	83.771
TK Mouille-au-Blé	104.992	103.245	102.274
<b>LE MONT-CHÉRY</b>			
Télécabine	267.925	285.591	292.899
TS Chéry II	4.083	9.260	6.972
TS Pointe	196.867	237.146	269.537
TS Nord	98.660	108.543	212.180
TS Grande-Ourse	175.208	149.243	162.325
TS Planeys	70.103	88.403	90.115
TK Super	199.657	206.105	213.507
TK Pointe	130.954	67.981	70.382
TK Côte	45.724	60.980	5.266
TK Planeys	26.282	18.720	14.821

# Association de la musique mécanique

par Denis BOUCHET

## BILAN DE L'ANNÉE 1987

- 369 membres.
- 133 journées d'exposition à la salle des fêtes.
- Organisation de deux soirées cabaret.
- Participation aux premières assises régionales de la musique (sous l'égide du Conseil régional Rhône-Alpes et de la direction des Affaires Culturelles).
- Participation à la fête de la Savoie à Tamié (premier jalon médiatique menant toute la Savoie vers les Jeux Olympiques).
- Exposition tout le mois de juillet dans les vitrines merveilleusement bien situées de la Chambre de Commerce à Annecy.
- Tout le mois de décembre dans le vaste hall de la Caisse d'Épargne de Grenoble (500 personnes à l'inauguration + de 50.000 visiteurs).
- Télévision : organisation par la station d'Interneige sur le thème de la musique mécanique.
- La télévision des Portes-du-Soleil réalise un de ses premiers reportages sur notre exposition et nos projets (repassé plusieurs fois).
- Émission d'une demi-heure sur FR3 relatant l'exposition de Bonlieu (Annecy).
- Réalisation de l'affiche du musée.
- Visite par une délégation du comité de plusieurs musées de musique mécanique allemands.
- Agrément de l'A.M.M.G. en tant qu'association d'intérêt général à caractère culturel (après proposition du préfet de région et consultation des services des ministères des Finances et de la Culture).

## Principales acquisitions d'instruments

- Le plus grand chalet à musique connu en Europe (financée entièrement par un mécène).



- Une magnifique boîte à musique de gare avec 6 poupées automatiques.
- Un piano mécanique « Phœbus » (don).
- Un des premiers juke-boxes 78 tours (année 1947).
- Une machine à sous et automates (scène de la poule et ses poussins).



*Le plus grand chalet à musique connu en Europe.*

### Projets 1988

Les principaux événements de l'année 1988 seront naturellement l'ouverture du Musée de la musique mécanique, premier du genre en France, d'un atelier de restauration d'instruments et l'organisation du 3<sup>e</sup> Festival international de la musique mécanique.

L'inauguration de ces 3 événements majeurs regroupés au mois de juillet confirmera notre place de capitale de la musique mécanique.

#### VENDREDI 22 JUILLET 1988

- Matin** Accueil des participants.
- Après-midi** Inauguration officielle de l'atelier de restauration d'instruments, du 1<sup>er</sup> Musée public de musique mécanique et du 3<sup>e</sup> Festival international.
- Soir** Soirée cabaret à la salle des fêtes avec nombreux spectacles et attractions.

#### SAMEDI 23 JUILLET 1988

- Toute la journée** Musique dans les rues au son des orgues (orgues de Barbarie, orgues de manège, pianos mécaniques...). 250 joueurs et chanteurs de rue des 4 coins de France, d'Europe et d'Amérique enchanteront vos cœurs et vos oreilles.
- Après-midi** Conférence-concert sur les orchestrions dans la salle de spectacle du musée.
- Soir** Spectacle théâtral et musical sur le thème de la musique mécanique.

#### DIMANCHE 24 JUILLET 1988

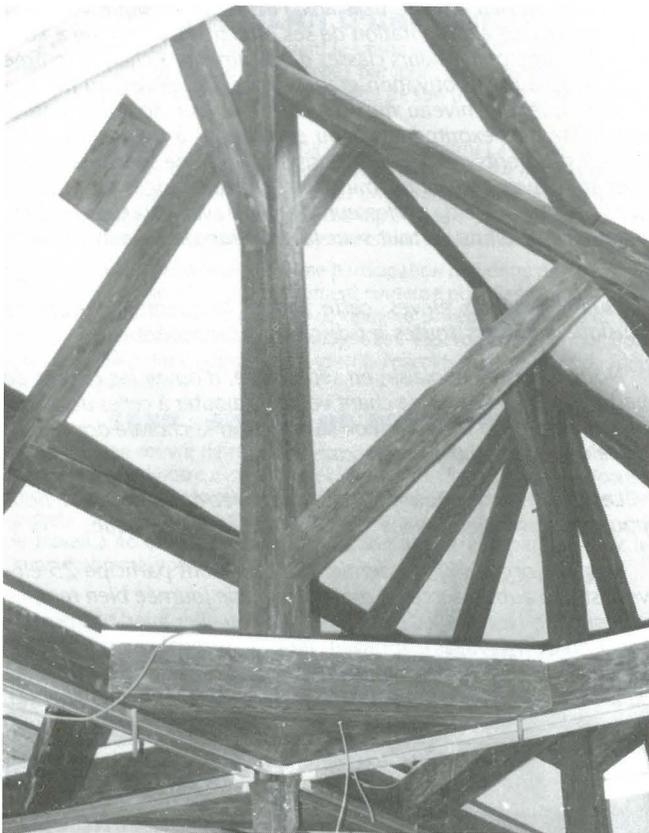
- Toute la journée** Reprise de la musique et fête dans les rues.
- Matin** Messe accompagnée à l'orgue de Barbarie en l'église des Gets.



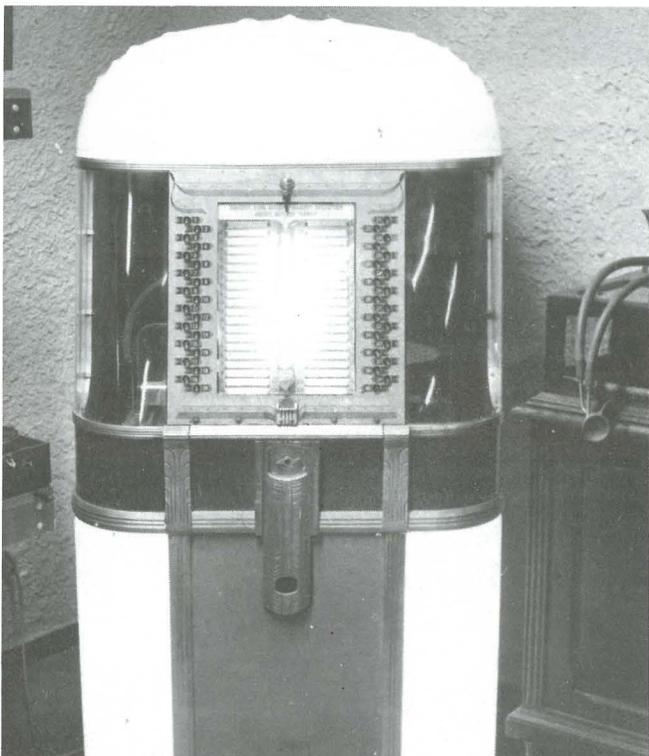
*L'ancienne maison des sœurs transformée en musée de la musique mécanique. L'entrée principale a été réalisée côté salle des fêtes.*

**Après-midi** Concert classique à l'orgue mécanique en l'église des Gets.

**Soir** Pot de clôture et grande nuit de la musique mécanique avec souper paysan et bal rétro sous le chapiteau animé par les gros instruments.



*La magnifique charpente a été remise en valeur.*



*Parmi les dernières acquisitions de l'association, un des premiers jukeboxes 78 tours (1947).*

# L'école municipale de musique

par Annette BAUD

Depuis un peu plus de trois ans, l'école de musique voit chaque année une augmentation de ses effectifs. Ceci est dû à l'ouverture d'une ou plusieurs classes d'instruments à chaque rentrée mais aussi à une motivation grandissante des élèves, au fur et à mesure que leur niveau musical s'affirme, leur donnant ainsi la possibilité de s'exprimer seuls ou en groupes à travers les différents instruments mis à leur disposition en vue de spectacles qu'ils préparent avec conviction, minutie et sérieux, dirigés et soutenus par la jeune équipe de professeurs dont le travail et la rigueur expliquent ces résultats, le tout sous la direction de Sylvain Croisonnier.

Quatre-vingt-six élèves, cette année, fréquentent l'école de musique à travers toutes les disciplines proposées.

Nous avons eu le plaisir, en septembre, d'ouvrir les classes de batterie-percussions et de chant venant s'ajouter à celles de piano, orgue, flûte, saxo et accordéon sans oublier la chorale dont l'assiduité de ses membres reste constante.

Les projets ne manquent pas et c'est avec optimisme que nous pouvons envisager l'avenir de notre école de musique.

Le stage organisé l'été dernier et auquel ont participé 25 élèves est une autre source de motivation, une journée bien remplie au cours de laquelle les élèves ont pu travailler avec des professeurs du Conservatoire abordant ainsi d'autres techniques, d'autres méthodes, d'autres approches musicales. Cette expérience sera donc renouvelée l'été prochain d'une manière ou d'une autre.

Dès la rentrée 1988-1989, deux nouvelles classes, trompette et clarinette, verront le jour si l'école dispose de locaux suffisants, ceci afin d'assurer une évolution normale de l'école répondant à notre objectif d'avancer toujours plus loin dans la connaissance musicale des élèves et de ne pas nous contenter d'une stabilisation.

Au cours de cette année 1987-1988, nous proposerons aux élèves dont la formation est suffisante, d'assister à des concerts, suite logique et indispensable à l'approfondissement de leurs connaissances.

Des élèves partent en stage à l'extérieur durant l'été pour perfectionner leur technique musicale et profiter de contacts nouveaux.

Pour les plus jeunes, nous organisons en fin d'année des stages d'essais sur instruments afin de diriger leur choix.

L'école de musique se veut avant tout une association éducative et culturelle pour tout élève s'y inscrivant. Elle se doit de donner à chacun une ouverture sur le monde de la musique sous toutes ses formes, qu'elle soit moderne, classique, populaire, jazz ou traditionnelle... Un grand projet pédagogique qui va prendre forme dans un prochain avenir et qui ne manquera pas d'intérêt.

La musique ne doit pas être considérée comme une matière scolaire mais comme un art qui embellit la vie et enrichit le cœur, comble et imprègne l'être tout entier pour peu qu'on veuille bien prendre le temps de l'écouter.

A. BAUD.

## L'école des Perrières

Fermée depuis plusieurs années, cette école de Hameau est devenue l'atelier de la Musique mécanique. M. Henri Lançon, fils de Mme Lançon qui a enseigné 40 ans (de 1920 à 1960) nous a remis quelques photos-souvenirs.



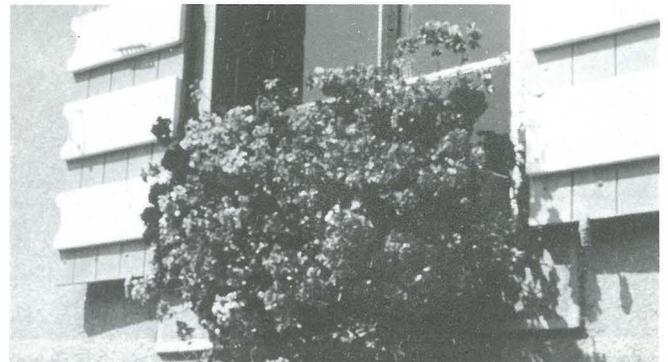
Il n'y avait pas de cantine. « La Régente », comme on l'appelait alors, faisait manger les enfants dans un coin de la classe.



Les enfants au cours de la récréation.



Gustave Pernollet avec son cheval et sa luge, sur le chemin de la Pierre, fait la joie des enfants.



Espérons revoir les fenêtres bien fleuries.

# L'Association Familiale Rurale

par Jean-Louis MUGEL

## POUR VOUS :

L'Association Familiale Rurale est au service de tous et surtout des enfants qui déjeunent pendant la saison d'hiver à la cantine scolaire (dans une salle de restaurant rénovée).

Enfants qui, en juillet et août, vont suivre des cours de natation à la piscine de Morzine ou qui participent au centre de vacances et de loisirs.

Gérées, organisées, financées (en partie) par l'A.F.R., ces activités ont vu le jour, ont progressé grâce au concours des bénévoles qui rejoignent notre association pour y travailler au service de la communauté. Merci à eux.

Renouvelé, le comité directeur se compose de : président, Jean-Louis Mugel ; vice-président, Loïc Picaut ; vice-présidente, Claire Rey ; trésorière, Kathy Pasquier ; vice-trésorière, Dominique Gazeau ; secrétaire, Dominique Coppel.

Membres : Suzanne Coppel, Carole Coppel, Annette Poupon, Sophie Coppel, Marie-France Pernollet, Josiane Malgrand, Marie-Thérèse Blanc, Marie-Lou Ramel.

Ce comité comprend des gens que vous connaissez : allez les voir, contactez-les pour leur exposer vos suggestions, vos propositions voire vos remarques ou vos reproches.



## 1987 : BILAN D'UNE ANNÉE

La cantine scolaire a servi durant la saison d'hiver 1987 près de 2.700 repas, soit une moyenne de 55 repas par jour. Tous nos remerciements au personnel de la cantine pour la qualité de son travail et pour sa gentillesse.

Le centre de vacances et de loisirs, appelé autrefois La Ruche, a accueilli pendant les mois de juillet et d'août une moyenne de 24 enfants par jour âgés de 4 à 12 ans. Bien encadrée par une directrice compétente et toujours dévouée, l'équipe d'animatrices diplômées a su, avec ses moyens encore limités, faire passer à nos enfants des après-midi enrichissantes.

L'activité piscine a enregistré une participation moyenne de 40 enfants par jour. Cette activité particulièrement coûteuse pour l'association (cours à la piscine et transport par une compagnie privée) continue d'être un des gros points d'achoppement budgétaire. Espérons voir un jour notre commune se doter d'équipements sportifs collectifs et de moyens de transport en commun.

## 1988 : ANNÉE DE TRANSITION ?

La mise en œuvre de nouveaux projets nécessite la collaboration harmonieuse entre notre association et l'ensemble des intervenants (conseil municipal, office du tourisme, associations des parents d'élèves, etc). Des projets, nous en avons et nous les exposerons à tous, dans l'espoir que le travail à accomplir pour leur réalisation pourra être partagé avec les gens de bonne volonté.

Le président, J.-L. MUGEL.



# Ecole publique - La coopérative scolaire O.C.C.E.

par Michelle Pernollet

Association « loi de 1901 »

Siège social : « Office Central de la Coopérative Scolaire », 101 bis, rue du Ranelagle, 75016 PARIS.

Section départementale : école du Parmelan à Annecy présidée par M. l'inspecteur d'académie.

La coopérative est gérée par les enfants, sous le contrôle d'un adulte mandataire : l'institutrice.

Le bureau d'enfants élus comporte :

- un président : David Anthonioz ;
- un trésorier : Vincent Berrot ;
- deux secrétaires : Laurence Coppel, Sandrine Bastard.

Chaque année le bilan financier est envoyé au bureau de l'O.C.C.E. à Annecy, et à la municipalité des Gets. Toute association recevant une subvention communale doit fournir un bilan à la mairie.

Ses revenus :

- subvention communale ;
- cotisation des enfants : 2 F par mois (grande classe) ;
- vente de calendriers ;
- vente de cartes de vœux ;

— vente de photos ;

— dons.

Ses dépenses :

- a) photographies (sorties - activités) ;
- b) petite documentation pédagogique ;
- c) petit matériel pour les travaux manuels (toutes classes) ;
- d) ingrédients pour les gâteaux (maternelle) ;
- e) financements des sorties.

1°) A caractère pédagogique :

• Octobre 1985 :

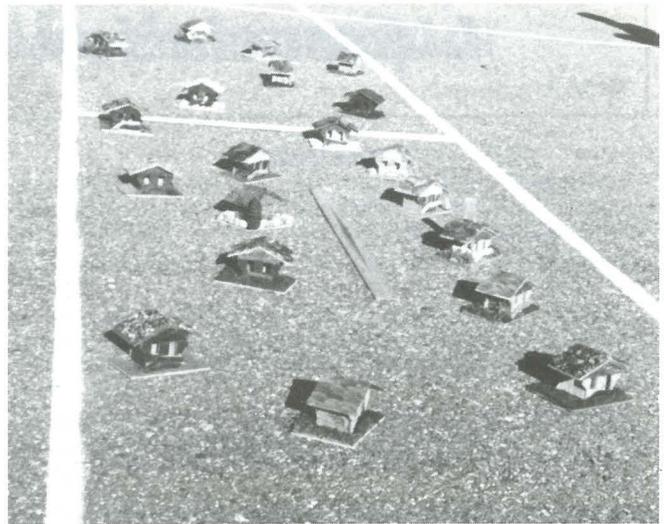
- Saint-Maurice-en-Valais ;
- l'Abbaye et le Trésor ;
- Martigny : le musée gallo-romain ;  
l'exposition de vieilles voitures ;  
l'exposition sur Miro.

• Juin 1986 :

- Thonon - Evian ;
- l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian ;
- le château de Ripaille ;



- le port ;
  - le funiculaire (totalement inconnu des enfants).
- 2°) Sorties organisées par l'A.D.D.M., financées par la coopérative :
- Mai 1987 :
    - le Carillon de Taninges (M. Lemoine) ;
    - l'abbaye de Mélan (pour les 2 grandes classes).
- 3°) Financement en 1985-1986 de trois spectacles A.D.D.M. pour les 3 classes :
- Musiciens et troubadours.
- 4°) Financement des licences et sorties U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement Public), 1 par trimestre cross, ski, athlétisme.
- 5°) Participation financière majoritaire à la promenade scolaire.
- Son intérêt pédagogique :
- Une élection pour le bureau : activité pratique en éducation civique, être citoyen ;



**Un « lotissement » de chalet réalisé en travail manuel. Certains enfants ont même mis des pancartes « à louer » ou « à vendre » (bon sang ne saurait mentir).**

Notre programme pédagogique étant de fournir des citoyens libres et responsables.

J'ai même vu des enfants faire « leur » campagne électorale avant l'élection.

Responsabilité des enfants dans les activités ou « corvées » quotidiennes décidées en réunion coopérative. Responsable du lavage du tableau, des corbeilles, des éclairages, de l'électrophone, du magnétophone, du projecteur, des « commissions » à la mairie ou à la cantine, du courrier...

C'est finalement une association très active et ayant des activités essentielles pour le développement des enfants.

Classe des grands.  
L'institutrice  
Mme Michelle PERNOLLET.

## DEMAIN ?

Quand la clarté du matin a fait choir le masque de la vie  
Et le soleil de midi la brume des vallées  
Quand tout semble nouveau à tes yeux éveillés  
C'est toi que tu contemples ami, du profond de ta nuit !

Ma nuit dis-tu ! Mais quelle nuit poète ?  
Ne suis-je pas dans la lumière  
Qui, même sans moi, toute chose éclaire  
Ou alors ! Est-il une mystérieuse quête ?

La harpe éternelle de l'infini divin  
Qui parsème à tout vent l'écho qui chante demain  
S'est faite petite pour emplir le cœur qui te parle  
Et c'est elle qui joue, dans l'illimite qui te garde.

Pourquoi "L'Echo" poète ? Il n'est pas encore là demain  
Est-ce le son de ta harpe qui t'entraîne hors du temps  
Ou la grâce du Seigneur qui t'enseigne qu'en l'instant  
Toutes choses à venir sont déjà là, ce matin ?

Tu parles de demain à cause des jours et des nuits  
Qui illuminent et obscurcissent la terre  
A cause de ton bel été qui s'est enfui  
Et du vent qui t'approche de ton glacial hiver.

Voudrais-tu dire que tout ce que je vois  
Ne se conçoit jamais que sur la terre  
Que ce qui est éternel est foi  
Et baigne dans l'infinie lumière ?

Ami ! Ne crains pas ce jour de renaître  
A l'esprit éternel qui régit toute chose  
Ton cœur bat, jour et nuit, ne s'accordant point de trêve  
Mais ton âme assoupie n'en connaît plus la cause.

Tes paroles poète réveillent mon âme  
Et mon cœur, à l'écho, s'enfle de bonheur  
Totalement détaché, maintenant, de cette vallée de larmes  
Je gravis, à tâtons, le chemin du Seigneur.

Fais le premier pas et ne regarde pas en arrière  
Je te comblerai de mon présent si tu crois  
Aie confiance, viens, ton pied ne heurtera pas la pierre  
Pourquoi demain ? Je suis toujours dans l'instant !

Ô ! Poète, je ne te demanderai pas qui tu es  
D'où tu viens, ce que tu fais !  
Tes paroles sont le baume qui guérit toute plaie  
Je sais, soudain, que toutes mes pensées de la terre  
Ne sont que vaines choses dans ton vaste univers !

Pour toi, Alphonse mon Ami  
Et aux lecteurs de ton journal  
Et que tout cœur se vide  
Pour se remplir plus encore...  
Merci à toi.

Jean-Michel MARTIN.

# Association des parents d'élèves - Ecole publique

## **Les parents à l'école !**

par Elisabeth Anthonioz

Dès la rentrée scolaire, les parents de l'Association des parents d'élèves de l'Ecole publique des Gets se sont retrouvés.

Le jour de la rentrée, les locaux de la maternelle ont été occupés par les parents et les élus municipaux, puis manifestation à Anney à la préfecture, intervention auprès de M. Mazeau, etc., afin d'obtenir une deuxième classe maternelle.

Pendant que les petits attendaient une nouvelle classe, les grands de la classe de Mme Pernollet sont partis en classe de mer à Cancale.

Comme chaque année, une balade scolaire est organisée par les parents. En juin, c'était Chamonix, le matin la visite de la mer de glace avec la rencontre de Bernard Hinault en mountain bike, l'après-midi détente en luge d'été, une activité sympa appréciée surtout par les mamans.

Un grand merci à tous ceux qui nous aident dans nos activités.

La présidente, Elisabeth ANTHONIOZ.



Manifestation à la préfecture d'Anney en septembre pour demander l'ouverture d'une classe maternelle.

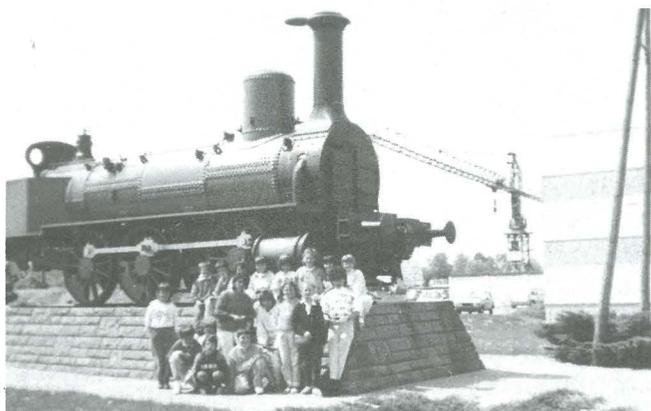


Départ des enfants pour Cancale, classe de mer et stage de voile.



Les enfants à la mer de glace avec Bernard Hinault.

## **VOYAGE EN ALSACE**



Visite du Musée des chemins de fer à Mulhouse.



Parents et enfants au bas de la piste de luge de Chamonix.



Visite du Parlement Européen à Strasbourg.

# Chez nos sapeurs-pompiers

par Raymond PERNOLLET

Au cours de l'année 1987, les sapeurs-pompiers sont intervenus quarante et une fois. Les interventions se répartissent comme suit :

- feux : 4 ;
- déblocages ascenseurs : 2 ;
- inondations : 2 ;
- sorties ambulances : 16 ;
- nids de guêpes : 7 ;
- recherches de personnes : 3 ;
- divers : 7.

## DÉCORATIONS

A la fin de cette année 87, trois des membres du corps se sont vus remettre la médaille d'argent pour leurs vingt années de bons et loyaux services. Il s'agit :

- du sergent Georges ANTHONIOZ, au corps depuis le 1<sup>er</sup> mars 1967 ;
- du sapeur François FAVRE-VICTOIRE, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1967 ;
- du sapeur Michel MOREL, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1967.

Les voici photographiés avec le chef Raymond PERNOLLET.



A l'occasion de la remise de décorations avec leurs épouses et MM. Albert COPPEL et Pierre MUTILLOD, maires-adjoints.



Les essais semblent concluants.



Présentation des hommes en tenue de combat et du matériel flambant neuf.

# La batterie-fanfare "Lou Rassignolets"

par Marie-Christine ANTHONIOZ

A travers ces quelques lignes, nous allons retracer la vie de notre société au cours de cette année 87.

Tout d'abord, un grand changement au niveau de la direction, puisque notre chef Philippe Bergoend, seul préposé à la pratique du soubassophone, a légué sa place à Michel Baud qui, venant du 501<sup>e</sup> de Rambouillet, possède toutes les facultés possibles pouvant nous faire persévérer. C'est d'ailleurs ainsi qu'en très peu de temps, nous avons ajouté deux nouveaux morceaux à notre répertoire : « Minauderie » et « C.F.B.F. ». Souhaitons-lui beaucoup de courage pour mener au mieux cette batterie-fanfare et qu'il ne se démoralise surtout pas durant la saison d'hiver qui, comme pour d'autres d'ailleurs, perturbe beaucoup.

La saison d'été s'est trouvée fort bien remplie ; voici un aperçu :

- 20 juin : Mariage de notre ami Philippe Bergoend.
- 21 juin : Fête de la musique.
- 28 juin : Fête du village à Champanges.
- 5 juillet : Festival des B.F. à Saint-Pierre.
- 12 juillet : Marche des Portes du Soleil aux Crozets.
- 13 juillet : Défilé, retraite aux flambeaux.
- 26 juillet : Tournoi de foot challenge Jean-Blanc.
- 1<sup>er</sup> août : Torgon : Fête nationale suisse.
- 14 août : Défilé suivi de notre bal annuel (forte déception quant à la très faible participation des Gêtois).
- 16 août : Fête « Les Gets autrefois ».
- 22 août : Bellevaux : rassemblement des groupes folkloriques des Portes du Soleil.
- 5 décembre : Sainte-Cécile.
- 31 décembre : Défilé.

Plusieurs membres ont effectué durant l'automne des stages de perfectionnement organisés par la Fédération des B.F. de Haute-Savoie :

- le samedi après-midi avec les B.F. de Morzine et de Taninges ;
- le 8 novembre : à Saint-Jorioz.

Actuellement, nous mettons en place un concert pour des soirées aux Gets l'été prochain.



Au cours d'un concert à la salle de la Colombière.

Le 16 octobre dernier, notre président, Philippe Coppel, nous a annoncé sa démission. Cette nouvelle a jeté la consternation chez les membres de notre B.F. Nous ne dirons jamais assez le dévouement, la patience et la persévérance qu'il a fallu à Philippe pour maintenir contre vents et marées notre formation et pour la faire progresser.

Un grand merci à Philippe pour l'immense travail accompli pendant ces quatorze années de présidence. Si notre batterie-fanfare a atteint un tel niveau, c'est à toi que nous le devons en grande partie.

Nous te disons toute notre reconnaissance.

**Tous ceux qui désireraient faire partie de notre formation, petits et grands, sont les bienvenus !**



Le banquet annuel.

## Les dix maximes du sage :

1. Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.
2. N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.
3. Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.
4. N'achetez jamais ce qui vous est inutile, sous prétexte que c'est bon marché.
5. La vanité, l'orgueil coûtent plus que la faim, la soif, le froid.
6. Ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.
7. Rien ne fatigue qui est fait de bon cœur.
8. Que de chagrins nous ont donnés des malheurs jamais venus !
9. Prenez toujours les choses par le bon côté.
10. Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à dix avant de parler.

Jefferson, 3<sup>e</sup> président des Etats-Unis  
(1743-1826).



Le 20 août, pique-nique au lac du Plan-du-Rocher avec quelques représentants de la municipalité.

## UNE EXCURSION EN CAR DE L'A.R.G. À EMOSSON LE 6 AOÛT 1987

Le 6 août les vingt-trois inscrits sont là à 6 h 30, le ciel clair et prometteur porte à la gaieté. Le car nous emmène au Châtelard. En route apparaissent le Mont-Blanc et la Chaîne des Aravis. Doris, Gérard, Georges se sentant des âmes de guide, désignent les sommets les uns après les autres, sans oublier de pointer du doigt au passage les lieux de leurs exploits. Au pied du glacier d'Argentière : halte fraîche pour le petit déjeuner.

Nous arrivons au bas du funiculaire ; une grosse poignée de touristes arrivés après nous, heureusement, se bousculent. Nous nous formons alors en carré comme une cohorte défensive pour monter deux par deux dans cette caisse en fer, boîte de sardines en forme d'escalier, tirée par un câble entre deux rails étroits, gravissant une pente de plus de 60°. Emotion, vertige, contemplation en face d'un panorama grandiose. Nous nous éloignons de la petite gare du Châtelard qui rapetisse dans l'étroite vallée, en haut la pente impressionnante et sans fin des rails qui se rejoignent dans le creux des rochers. A droite et à gauche le tapis réconfortant et bucolique des herbages, des champignons, des sentiers sous les mélèzes et des fleurs qu'on pourrait cueillir au passage.

Arrivée sur un quai où nous attend un petit train miniature, un vrai jouet d'enfant à deux par compartiment. Il nous emmène à travers la nature : tunnel, précipice, rochers rasants. A gauche un abîme de 700 m de dénivellée, à droite verdure, fleurs, arbustes, rivalisent de beauté et de vivacité dans les coloris. La vue sur la chaîne des Aravis qui se détache sur un horizon bleu pastel, net, sans nuage par une température toujours clémente. Les cris d'admiration, les apostrophes gaies où les frayeurs s'expriment.

Au quai d'arrivée se trouve un rail à crémaillère chevauché par un engin à dix selles. Un moteur qui sent la graisse nous emmène sur une pente raide. Dix minutes de cette ascension curieuse et lente tandis que la nature défile doucement. A 11 h commence la promenade autour du réservoir, certains iront même jusqu'au lac. Malheureusement, on ne verra pas l'empreinte du dinosaure car nous sommes conviés pour le déjeuner sur le large belvédère d'où on peut embrasser un paysage sublime tout en consommant des nourritures terrestres du meilleur goût suisse. L'amabilité du



M. Laurain, président donne ses instructions !...

# Résidents gêtois



service, l'humour des convives, les yeux pétillants de nos compagnes, nous baignent dans un air d'euphorie et de convivialité qui réchauffe le cœur.

Col de la Forclaz, Martigny ; dans la montée vers Champex le chauffeur s'y reprend à deux ou trois fois pour négocier les tournants, tandis qu'on retient son souffle. Personne ne dort, c'est un signe de réussite ; on chante, on raconte des histoires, et puis voilà Champex, son joli lac fleuri, ses chalets qui s'inscrivent dans un environnement verdoyant. « Oh Gets », que n'avez vous imité ce beau site ; il est vrai qu'on ne peut pas à la fois « rester nature » et « se hausser du col ». Balade champêtre, café terrasse devant les eaux bleues, méditation en regardant les canards, les pédalos et les pêcheurs.

On redescend sur Martigny où nous visitons une exposition Toulouse Lautrec, les vestiges gallo-romains trouvés au Grand-Saint-Bernard et surtout le musée des vieilles voitures de 1900 à 1925 : Hochkis, Dedion-Bouton, Hispano, Bugatti, Chenard, Renault, etc., prodigieux modèles de technique et de confort.

Sans nous arrêter ni aux mines de sel ni au cloître de Saint-Maurice, nous prenons le chemin du retour. Chacun exprime son ravissement à sa façon : méditative, poétique ; humoristique ou enflammée.

Nous voici au restaurant des Cornettes de Bise où notre association est déjà bien connue et toujours accueillie avec cordialité. Dîner toujours délicieux, d'une variété adaptée au goût de chacun.

Il est 23 h quand on se retrouve dans le car un peu grisés et déjà taraudés par la nostalgie qui précède la dislocation. On se met à chanter en chœur tout et n'importe quoi : des rengaines parisiennes, des chants montagnards, et finalement « Ce n'est qu'un au revoir ».

On sent qu'on s'est enrichi d'un souvenir marquant et coloré. Il me revient alors cette pensée un peu triste d'un poète oriental : « Ce qui reste des beaux voyages est comme le parfum d'une rose fanée ».

Merci à tous d'avoir apporté à la réussite de cette excursion votre spontanéité, votre verve, votre gaieté, et le meilleur de vous-même.

Un des participants.

## Une ascension mémorable à Vogelle

*Que de bons souvenirs laissera à la douzaine de résidents emmenés par Jacky Solavagione la sortie de deux jours au lac Vogelle les 18 et 19 août 1987 !*

*Si le pas du Goret parut raide à certains(es), la descente glissante et interminable à d'autres (ou aux mêmes ?), si le retour à Samoëns se fit avec quelques pieds endoloris et en ordre dispersé... nous ne retiendrons que les bons moments vécus ensemble ; le beau temps revenu après l'orage de la veille, le paysage magnifique et les cascades scintillant de tous côtés, les fleurs rares (lys martagon), le repas du soir dans une ambiance amicale et gaie (ô combien !), la découverte du lac entouré de neige sous un soleil radieux, la halte du midi très appréciée au refuge Foillys où l'hôtesse nous accueille si aimablement qu'elle en abandonne un moment son service pour un concert improvisé nous rappelant certaines veillées...*

*Le projet d'une excursion au lac d'Anterne est retenu pour l'an prochain. Vous, résidents ou amis gêtois, ne voudrez sûrement pas la manquer !*

Une des participantes.

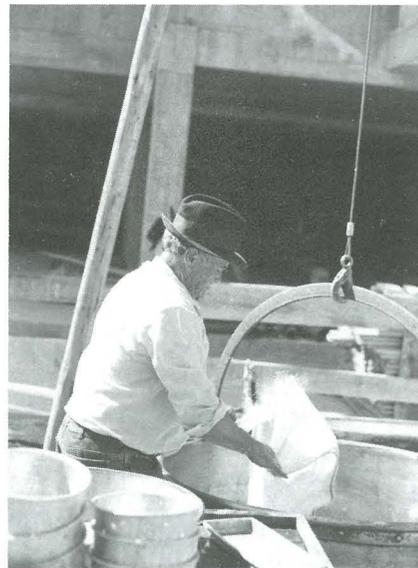
# Les Gets autrefois par "Coutumes et Traditions"



On prépare les rapins.



Rosine, la belle boulangère.



Jean Grange fabrique la tomme.



Les écoles du début du siècle.



Be... et Re...



Fabrique d'effenles pour la chapelle à Jaucourt.



Le maréchal-ferrant.

# Réception de M. François Guillaume Ministre de l'Agriculture

En mars dernier, M. François Guillaume, qui est un habitué de notre station qu'il fréquente depuis 1972, faisait un séjour dans un chalet aux Puthays. Il a été invité par M. le maire à une réception à la mairie.



M. Alphonse Monnet, maire, souhaite la bienvenue à M. le Ministre, sous l'œil bienveillant de Marianne.



M. le Ministre s'entretient avec Laurent Coppel, un des plus jeunes agriculteurs de notre commune.



Mme Louise Anthonioz, conseillère municipale, présidente du C.C.A.S. (ancien B.A.S.) semble très intéressée par les propos de M. le Ministre.

## INTERNEIGE



Dans son tour de table, M. le Ministre n'oublie personne : le voici avec Jean Coppel, Louise Anthonioz et Jacques Michaud.



Une foule nombreuse assiste aux Jeux d'Interneige sur les pistes des Chavannes.

## LES VŒUX POUR 1988

Comme chaque année, la municipalité invite le personnel à un vin d'honneur à la salle de la Colombière, à l'occasion de l'An Nouveau.



Pendant l'allocution de M. le maire.



Quelques boissons et les bugnes traditionnelles...

# Remise de la médaille d'honneur de la commune des Gets

Pour récompenser les touristes qui fréquentent notre station, la médaille d'honneur est remise à ceux qui ont plus de 20 années de fidélité. Voici quelques récipiendaires au cours de l'année 1987.



Un groupe de divers hôtels et meublés.



L'hôtel Régina avec, en partant de la gauche, le doyen des hôteliers, Victor Blanc, 85 ans !



Léon et Christian Anthonioz sont fiers de présenter les pensionnaires de l'hôtel de la Croix-Blanche.



Les hôtels La Marmotte et le Week-End.

Route des Grandes Alpes
LES GETS
Station Climatique

(HAUTE-SAVOIE)  
 Altitude 1172 M.

Se recommande comme cure de repos  
 Nuits toujours fraîches  
 Nombreuses promenades & excursions  
 Forêts de sapins à proximité  
 Pêche - Chasse, etc.

⦿ Tous les sports - Excellentes et nombreuses pistes. Enneigement parfait.  
 ⦿ Maximum d'ensoleillement  
 ⦿ Toutes compétitions  
 ⦿ Ecole de ski - Télésiège - Télétraîneau  
 ⦿ Station idéale pour enfants & débutants  
 NOVEMBRE-AVRIL

ACCÈS. CLUSES P.-L.-M. — Tramway électrique ANNEMASSE-TANINGES



L'Hôtel National.

HOTELS & PENSIONS	LITS	CONFORT	CHAUFFAGE CENTRAL	SALLES DE BAINS		PRIX DE PENSION				TÉLÉPHONE
				Publique	Privée	ÉTÉ		HIVER		
						Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	
Accueillant logis.....	20	non						40.	50.	
Alpina.....	30	oui	oui	1		40.	55	55.	80.	7
Beau-Site.....	60	oui	oui	2		45.	55.	60.	70.	1
Bellevue.....	25	oui	oui	1		40.	55.	50.	65.	
Gelinotte.....	15	non	non					35.	45.	
Lion d'Or.....	45	oui	oui	2		45.	55.	55.	65.	6
National.....	55	oui	oui	3		38.	55.	45.	65.	2
Notre-Dame des Neiges... (Maison d'enfants)						30.	35.	40.	45.	
Régina.....	20	oui	oui	1				45.	65.	
Week-End.....	90	oui	oui	2		40.	50.	45.	55.	17
Chalet des Chavannes....	30	non	non			35.	50.	40.	55.	
Chalet Savoyard.....	18	non	non			35.	40.	40.	55.	

Le dépliant hôtelier de la saison 1938-1939.

# Le football gêtois

par Régis BLANC

Fondé en 1973 par une assemblée regroupée autour de son président, M. Marcel Malgrand, le Football-Club Les Gets connaît enfin ses premiers moments de gloire.

Dans un village où les sports pratiqués n'étaient autres que le ski alpin, ski de fond, cyclisme et pour quelques autres le tennis, c'est-à-dire uniquement des sports tendant à conforter l'esprit individualiste de chacun, les dirigeants du Football-Club Les Gets composés de joueurs (anciens joueurs du Hockey-Club Gêtois) et des personnes passionnées par ce sport de plus en plus populaire, souhaitent développer le football dans notre village afin de redonner un esprit d'équipe à cette jeunesse tournée uniquement vers des sports individuels.

Après avoir, non sans mal, trouvé un emplacement pour implanter un stade de football, une équipe senior fut engagée dans le championnat du district de Haute-Savoie et Pays de Gex.

Au fur et à mesure des années, cette équipe commence à se distinguer dans son championnat et, à l'initiative de quelques joueurs désireux de voir les jeunes réaliser enfin leur rêve, une école de football prend naissance au sein du club en 1981. Cette école



Jérôme Grange, Sébastien Bouchet, Alexandre Coppel, Jean-Pierre Bergoend, Hervé Bastard, Stéphane Signorotto, Hervé Favre, Arnaud Mogenier, Benoit Marion, Sébastien Marion.



Debout : Cédric Coppel, Ludovic Coppel, Sébastien Bouchet, Florian Bouvier, Tanguy Lecocq, Mathieu Malgrand. Accroupis : Jean-François Baud, Sébastien Perrichet, Benoit Marion, Sébastien Blanc, Pierre Vermant.

comptera jusqu'à 45 footballeurs en herbe répartis en 3 équipes qui, tour à tour, se distinguent dans leurs championnats respectifs.

— L'équipe pupille remportera, durant la saison 1984-1985, le challenge du Crédit Agricole récompensant l'équipe possédant la meilleure attaque.

— Durant le championnat 1986, cette même équipe pupille, rajeunie quelque peu, finit ce même championnat invaincue, soit 9 victoires et 1 match nul sur 10 rencontres.

— Quant à la saison 1986-1987, ce fut l'année des moins jeunes, puisque l'équipe senior du F.C. Les Gets qui jouait depuis sa création en 5<sup>e</sup> série de district en frôlant chaque année le montée en série supérieure, a gagné son défi et jouera la prochaine saison en 4<sup>e</sup> série.

Cette équipe senior regroupée autour d'une dizaine de footballeurs qui jouent depuis de nombreuses années au club, a terminé première à égalité de points avec notre club voisin et ami de Samoëns. Le F.C. Les Gets, ayant remporté ses deux rencontres contre nos voisins, se retrouva seul en tête pour l'accession en série supérieure.

Donc, depuis cette saison, notre club évolue en 4<sup>e</sup> série du district, souhaitons que cette promotion donne des ailes à nos footballeurs afin qu'ils continuent leur ascension vers les sommets.

En tant que nouveau responsable du F.C. Les Gets, je tiens à remercier mes aînés du travail qu'ils ont accompli pour permettre à notre club de se situer à une place très honorable surtout au niveau de nos jeunes.

Quant à eux, ces jeunes, ils jouent actuellement dans notre club voisin de Morzine, où d'ailleurs beaucoup d'entre eux se distinguent. Souhaitons que leur effectif redevienne suffisant afin qu'ils puissent de nouveau défendre les couleurs de leur club fétiche dans un stade tout nouveau, je l'espère.

Rappelons que notre club organise chaque année, le dernier dimanche de juillet, son tournoi de football "Challenge Jean-Blanc". Cette très belle manifestation rassemble chaque saison 10 équipes de la région évoluant à différents niveaux dans le championnat du district de Haute-Savoie et Pays de Gex.

Souhaitons longue vie à notre club, qu'il continue à apporter de grandes joies à nos amateurs de ballon rond.

Le président, Régis BLANC.



Equipe seniors ayant réussi l'accession en 4<sup>e</sup> série sous ses nouvelles couleurs. Debout, de gauche à droite : Bernard Trombert, Frédéric Fabbri, Régis Blanc, Marc Petitot, Jean-Pierre Fouilloux, Daniel Degeorge. Accroupis : Hervé Baud, Claude Mugnier, Paul Bergoend, Jean-Claude Delavay, Yves Blanc, plus la mascotte du club, Henri Petitot.

# Le Vélo-Club des Gets

par Alexandra SOLAVAGIONE

Début de saison 1987, le club fait l'acquisition d'une voiture d'occasion destinée aux déplacements de l'entraînement, des courses. Ce véhicule a été entièrement rénové pendant la saison d'hiver : réfection du système de freinage, de l'embrayage, révision complète du moteur, échange des cinq portes, des passages de routes, peinture complète aux couleurs de la station ; une galerie pouvant transporter dix vélos a été réalisée et adaptée par un artisan d'Annecy.

Cette voiture a beaucoup aidé le club pour ses déplacements en course ou pour permettre l'entraînement en terrain plat de nos jeunes coureurs, indispensable pour un développement harmonieux de leurs qualités physiologiques. Cette voiture a parcouru en 1987, 11.000 kilomètres.

De nouvelles tenues, attribuées principalement aux minimes, cadets et juniors, ont été très appréciées par les coureurs et particulièrement remarquées dans les pelotons.

Cette année, le club a participé à 37 courses où nos représentants ont obtenu de nombreuses places d'honneur.

Arnaud Coppel, sélectionné pour le championnat Dauphiné-Savoie en Ardèche, où il a malheureusement chuté. Il a réalisé également une superbe 2<sup>e</sup> place à Anglèfort dans l'Ain.

Les précipités se sont également bien défendus à la course du Praz-de-Lys avec une victoire de Ludovic Coppel et une belle 2<sup>e</sup> place de Sébastien Marion.

De tous ces résultats, il faut ressortir l'excellente 3<sup>e</sup> place au challenge des espoirs de la Haute-Savoie obtenue par notre équipe cadets : Arnaud Coppel, Bertrand Marion et Samuel Delavay, nouvellement licencié au club, et qui, pour sa première année de course, réalise d'excellents résultats.

Notons également l'arrivée au club de Philippe Vinet, éducateur 1<sup>er</sup> degré qui pourra effectivement participer à l'entraînement des coureurs.

Le club remercie MM. Zenoni, Marion, Malgrand et Monnet pour l'aide apportée au club durant l'année 1987.

## CALENDRIER 1987

- 28 juin Randonnée des Portes du Soleil  
197 participants  
Vainqueur :  
Christian Cherpillod en 6 h 24.
- 12 juillet Prix Pierre-Brambilla  
Minimes : 35 partants  
Cadets : 59 partants.
- 9 août Tests de la montagne  
Ouvreur :  
Bibollet pour 30 km en 51'50".  
Arnaud Coppel : 57'  
Bertrand Marion : 1 h 02'40  
Samuel Delavay : 1 h 02'53  
Ouvreur :  
Chevalier pour 60 km en 1 h 57'40  
Philippe Vinet : 2 h 07'09  
Peu de partants en raison de la pluie  
torrentielle



Les membres du club ont remis eux-mêmes en état la 504 du Ski-Club. Véhicule très utile pour les sorties, le voici à Seyssel (Ain).

Le club reconduit les mêmes courses en 1988 avec un changement de date pour la randonnée des Portes du Soleil qui aura lieu le samedi 2 juillet. Cette course est ouverte à toutes les catégories.

Alexandra SOLAVAGIONE,  
licenciée au Vélo-Club.

## Le mot des jeunes

par Bertrand Marion  
et Arnaud Coppel

*Le Vélo-Club des Gets se décarcasse ! S'il ne dispose guère de moyens financiers et matériels, chaque membre s'entraîne assidûment. Ainsi, chaque semaine comporte trois séances d'entraînement nous permettant d'être en pleine possession de nos moyens physiques pour la course dominicale. Après l'effort, le réconfort : les coureurs font une sortie de récupération le lundi suivie d'une petite réunion des membres du club pour procéder aux commentaires des courses de la veille. Tout ceci doit être, bien entendu, en accord avec les études de chacun car le cyclisme est un sport très exigeant. Ainsi, chaque coureur doit avoir une excellente hygiène alimentaire, de même qu'un bon équilibre mental. Par ailleurs, la saison débutant au mois d'avril et se terminant fin septembre, la période d'octobre permet d'effacer la fatigue accumulée. Ensuite l'entraînement hivernal reposant principalement sur le ski de fond, permet de préparer la saison future.*

Bertrand MARION, Arnaud COPPEL.



Au Praz-de-Lys en 1987, course de benjamins. Vainqueur Ludovic COPPEL des Gets. Au milieu sur la photo.



Prix Pierre-Brambilla, 11<sup>e</sup> Arnaud COPPEL.

# En 1988... un télésiège débrayable pour Les Chavannes

par Pierre MUTILLOD, maire-adjoint

Depuis plusieurs années, le problème crucial de manque de débit au départ des Chavannes se faisait sentir. En effet, la télécabine et le vétuste télésiège des « Pioches » ne pouvaient absorber rapidement le flux des skieurs, nombreux aux heures de pointe des week-ends et en période de vacances scolaires. Ce problème soulevait de plus en plus la « grogne » de tous nos fidèles clients et amis.

C'est pourquoi, durant l'hiver 1987, le conseil municipal décida le rachat du célèbre et mémorable télésiège des « Pioches », propriété de Mmes Bourgeois et Novarina, de Thonon. Une fois achevées les tractations d'achat avec les propriétaires (qui duraient d'ailleurs depuis plusieurs années), la décision fut prise en conseil municipal de reconstruire un appareil à grand débit. Un appel d'offres fut aussitôt lancé pour un télésiège débrayable 4 places (style Ranfoilly) permettant de quadrupler le débit actuel (passer de 650 personnes par heure à 2.800).

L'ouverture des plis eut lieu le 1<sup>er</sup> juin 1987 en commission de télésièges. Après moult discussions et réunions de commission, la décision fut arrêtée lors de réunion du conseil le 6 juillet 1987, de retenir les Etablissements Pomagalski, à Fontaine, pour la construction de cet appareil de haut niveau de technicité ; de 2.433 m de long, cet appareil sera implanté sur l'emplacement de la gare de départ actuelle du télésiège Bourgeois et Novarina, et se terminera sur la bosse au-dessus de l'arrivée du télésiège de la Croix, après avoir traversé, en survol, le télésiège des Ebauds.

Les nouvelles contraintes et réglementations récemment prises à la suite des incidents et accidents survenus en France au cours de l'hiver 1987 sur plusieurs appareils de remontées mécaniques ont occasionné des problèmes d'ordre administratif. Ceux-ci ont considérablement retardé le départ des travaux.

Après la mise en place d'une servitude de passage nécessaire à la réalisation du projet, nous obtenions, enfin, l'autorisation préfectorale le 15 septembre 1987.

Hélas, à cette date, il devenait irraisonnable d'entreprendre une telle réalisation.

Aux dires du maître d'œuvre, en l'occurrence les services de M. Daviet de la D.D.E. d'Annecy, les bétons seraient réalisés en novembre-décembre en période gel probable. Le télésiège des Chavannes aurait été démonté sans aucune garantie de remplacement pour le nouveau télésiège.



A Noël 1987, en raison du manque de neige, un fil-neige a été installé à Plâne-Bu, aux Chavannes.

Le planning fourni à cette date par le constructeur prévoyait déjà une mise en service pour la mi-février 1988 et ce, dans la mesure où les conditions climatiques soient réellement favorables.

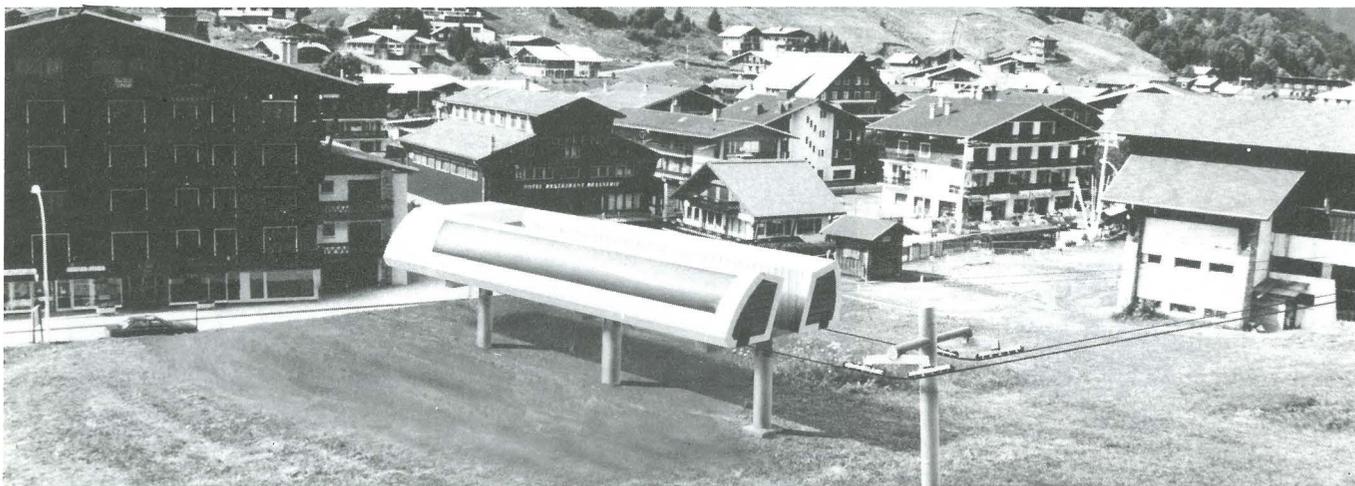
Aussi devenait-il inconscient d'entreprendre une telle réalisation à cette époque. Nous risquions, en effet, de perdre la totalité des recettes d'exploitations du télésiège « des Pioches », de cette saison.

Dès lors, nous signions avec les Etablissements Poma le marché (au prix initialement conclu), négociant même un échancier de paiement pour éviter une réindexation de celui-ci au printemps 1988, afin qu'ils puissent procéder aux études préliminaires : étude de profil en long, préimplantation des pylônes, sondages géotechniques. Ces diverses données permettent aux ingénieurs d'étudier précisément un béton adapté à chaque nature de sol, conformément à la nouvelle législation.

Actuellement, le marché signé, les Etablissements Poma sont à l'ouvrage. Ils peuvent ainsi avancer les travaux d'ingénierie et d'atelier, de mise en fabrication, gagnant un temps précieux pour l'exécution sur place.

La mise en place de cet appareil préconstruit en usine aura lieu dès la fonte des neiges et il pourra ainsi être réceptionné en temps voulu pour Noël 1988.

P. MUTILLOD,  
maire-adjoint,  
président de la commission télésièges.



Maquette de la gare de départ du nouveau télésiège.

# La fruitière du chef-lieu

par A. MONNET

Construite vers les années 1900, la fruitière du chef-lieu est pratiquement abandonnée depuis près de 20 ans, alors qu'elle a connu jusqu'à 60 sociétaires et 1.000 litres de lait par jour.

L'agriculture étant en constante régression, les quelques exploitants ayant encore du lait le portent à la fruitière des Perrières.

Le bâtiment du chef-lieu est donc vacant et inutilisé. Dans ce cas, la législation en vigueur veut que les immeubles soient remis à des organismes se rapportant à l'agriculture (syndicat agricole) ou aux agriculteurs.

De nombreux agriculteurs, actuellement en retraite, souhaitant passer l'hiver au centre du pays, recherchent un logement saisonnier. La fruitière, vu sa situation, conviendrait parfaitement à cette destination.

C'est pourquoi, le comité a pris contact avec la municipalité et lui a fait part de son désir de voir des logements destinés aux anciens agriculteurs s'édifier dans ce bâtiment ; la municipalité a donné d'emblée son accord ; un comité mixte composé de 4 membres du comité de la fruitière et de 4 membres du conseil municipal a aussitôt été constitué A la suite d'un appel de candidatures, un architecte a été retenu et des plans ont été élaborés. Etant donné la surface importante constructible, il a été possible de créer, en plus de 6 studios, un Bébé-Club et, au sous-sol, avec sortie au niveau de la route, un garage pour les sapeurs-pompiers.

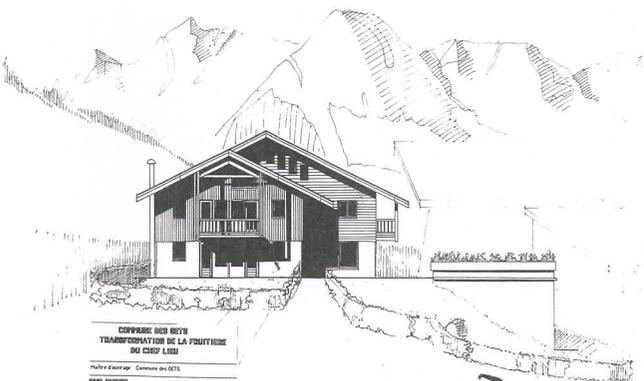
En résumé, cet immeuble comprend 335 m<sup>2</sup> de plancher pour les studios, 180 m<sup>2</sup> pour le Bébé-Club et 312 m<sup>2</sup> pour les sapeurs-pompiers. En regardant les plans ci-joints, on peut se rendre compte que chacun gardera son indépendance.

Il reste à trouver maintenant le financement pour ce projet. Des contacts ont été pris avec la D.D.A. pour les logements, le service départemental de la Jeunesse et des Sports pour le Bébé-Club, et le Conseil général pour les sapeurs-pompiers.

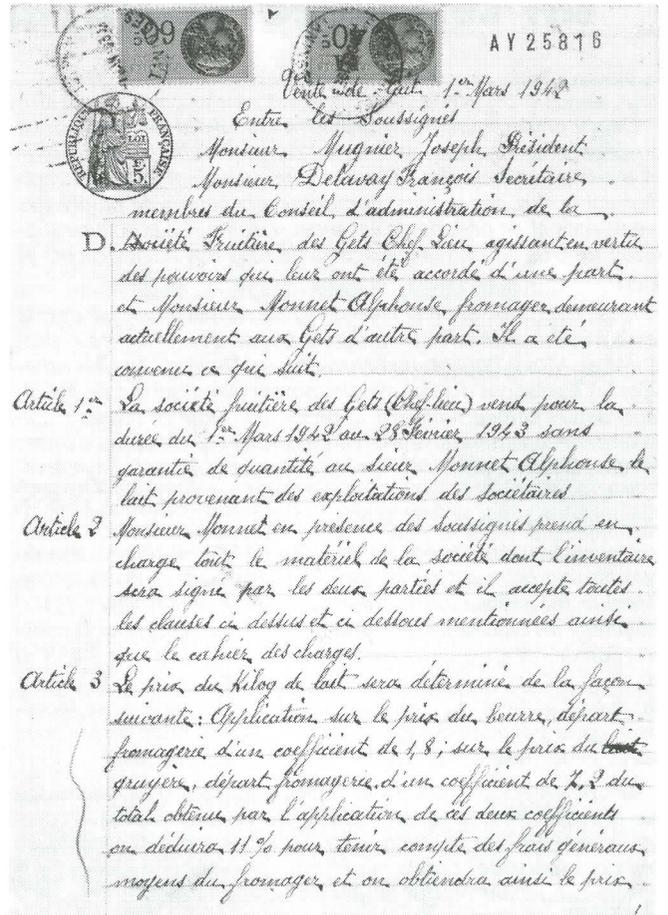
Un emprunt sera nécessaire et l'ensemble de la population sera amenée à participer à la dépense. Mais n'est-ce pas là une dépense utile ?



Façade sud-est.



Façade sud-ouest.



de base pour 1 Kilogramme de lait, soit actuellement 1,85 franc  
 fixé par le Comité de gestion.

Monsieur Monnet s'est engagé à payer dix centimes en  
 plus que le prix de base par kilogramme de lait pour un mois.  
 Des mois de Juillet, Août et Septembre en entier, le kilogramme  
 de lait sera payé vingt centimes de plus que le prix de base.

4<sup>e</sup> Le lait sera payé chaque mois et au plus tard le quinze  
 des mois qui suivent la livraison. Passé ce délai la société  
 pourra exiger la résiliation du contrat.

5<sup>e</sup> Le fruitier pour garantir la bonne exécution de cette  
 convention fournira une caution solidaire pour les  
 sommes de vingt mille francs, cette caution doit être  
 agréée par le comité, en cas de non-paiement du lait  
 la cautionnement est exigible de suite.

6<sup>e</sup> Dans le cas où l'amende prévue pour infraction à  
 l'article 1<sup>er</sup> 2 du nouveau règlement ne serait pas  
 appliquée, la société autorise le fruitier à refuser ou à  
 payer un prix inférieur le lait aux sociétaires  
 défectueux.

Le Caution Le Président  
 Joseph Delavay Mugnier



Cette formule ne satisfaisant pas l'unanimité des propriétaires, et la commune ne souhaitant pas l'expropriation, le projet de Z.A.C. est abandonné.

Une nouvelle procédure est préconisée par les services de l'Équipement : l'Association foncière urbaine de remembrement (A.F.U.R.).

**26 juin 1987** : réunion des propriétaires et présentation de la nouvelle procédure consistant en une association syndicale des propriétaires qui a pour objet le remembrement de parcelles et la modification corrélative de l'assiette des droits de propriété, des charges et des servitudes qui y sont rattachées.

Elle a donc pour but unique d'effectuer un nouveau découpage du parcellaire afin de rendre aptes à la construction les parcelles mal conformées.

Après l'achèvement des opérations de remembrement, la construction d'immeubles est l'affaire personnelle de chaque propriétaire de terrain remembré.

Cette procédure est menée sous le contrôle du commissaire de la République avec l'aide de la Direction départementale de l'Équipement, mais à chaque étape à l'initiative des propriétaires.

Cette solution a été retenue essentiellement pour trois raisons :

- pas d'intervenants extérieurs, pas d'expropriation préalable, les propriétaires restent maîtres de la procédure et disposent comme ils l'entendent de leurs biens à l'issue du remembrement ;
- possibilité pour les propriétaires opposants de délaisser leurs biens à une personne qui s'engage (la commune) à les acquérir ;
- avantages fiscaux : exonération de la taxation des plus-values, le surcroît de valeur éventuel du terrain remis au propriétaire à la fin du remembrement n'est pas passible de cet impôt, exonération de la T.V.A. immobilière sur les opérations de remembrement, exonération des droits de timbre et d'enregistrement. Cette solution est adoptée par les propriétaires et la municipalité est alors engagée.

**Du 14 octobre au 4 novembre 1987** : enquête administrative sur le projet de création de l'association foncière urbaine ; l'accord obligatoire des 2/3 des propriétaires permettant l'autorisation de l'A.F.U. est obtenu.

**4 décembre 1987** : assemblée générale ; l'accord de propriétaires porte sur 100 %.

Arrêté préfectoral autorisant la création de l'A.F.U. et nommant M. le maire, administrateur provisoire.

**13 janvier 1988** : élection du président et des syndics.

## Schéma de procédure simplifiée CRÉATION

Dépôt du dossier de création en préfecture  
Instruction du dossier  
Enquête administrative 20 jours  
Assemblée générale constitutive  
Arrêté préfectoral d'autorisation

## ORGANISATION

Organisation administrative de l'A.F.U.  
Election des syndics - du président  
Exercice du droit de délaissement

## REMEMBREMENT

Etablissement du plan de remembrement  
et du dossier d'enquête  
Enquête parcellaire  
Arrêté préfectoral d'approbation du remembrement  
Exécution des travaux et du remembrement

# Deux "Blanc" originaires des Gets

## Un descendant d'une très vieille famille des Gets : Claude Blanc

Il y a 40 ans en l'église des Gets, Claude et Françoise se retrouvaient à la messe de minuit pour échanger leurs promesses. En cette veillée de Noël 1947, ces fiancailles devaient les conduire à se marier l'année suivante à la mairie d'Allinges, puis le 11 septembre 1948 en la chapelle du Château familial de Maugny, à proximité du village de Mâcheron, résidence des parents de Claude Blanc tandis que la famille de Françoise était établie en Normandie.

Or, 40 ans plus tard, à l'occasion d'un séjour d'été au col du Feu, Claude et Françoise se décidèrent de fixer aux Gets le cadre de leur résidence secondaire qu'ils se proposaient de partager avec leurs enfants et petits-enfants.

Ce n'est pas seulement le souvenir et l'attachement aux premières inoubliables promesses qui devaient décider de ce choix. Les racines de la famille paternelle de Claude Blanc se sont nourries aux terres gètoises.

Remontons le temps et laissons parler les événements.

Le 26 nivose de l'an V (15 janvier 1797) on célèbre au Puy, le mariage de Jean-Baptiste Blanc avec Marie Joséphine Elisabeth Jouve de Ladevèze. Le Puy, vieille capitale religieuse du Velay, prestigieuse étape des pèlerins en route par Saint-Jean-de-Compostelle au cours des temps de foi fervente.

L'acte de mariage stipule que le « citoyen Jean-Baptiste Blanc » demeure au Puy, qu'il est marchand patenté, originaire des Gets, canton de Taninges, département du Mont-Blanc, pays libre où il est né le 17 juin 1767.

« Pays libre »... Que pensait Jean-Baptiste de cette métaphore apposée sur un document communal qui ne mentionnait ni la Savoie, ni sa terre du Faucigny ou du Chablais ?

On venait de recevoir à la Maison communale du Puy un pli en provenance des Gets : c'était le consentement au mariage signé par les parents de Jean-Baptiste : Pierre Blanc (1742-1806), fils de Louis Blanc et de Louise Coppel, et sa mère Marie Ducrettet (née le 10 juillet 1744) fille de Marcel Ducrettet et de Marie de la Grange.

Jean-Baptiste savait que là-bas c'était l'hiver rude, que la neige épaisse avait coupé tout espoir à ses parents âgés de pouvoir descendre dans la vallée ; mais il savait que leur joie en ce jour devait être profonde. Devant l'âtre, ils évoqueraient le souvenir des instants où leur fils, 4 ans plus tôt, avait pris la décision d'établir autre part, le projet de sa vie.

Muni pour tout bagage d'un certificat de baptême qui lui est délivré le 12 pluviose de l'an II (1<sup>er</sup> février 1794) de la « République une et indivisible » par Guillaume Anthonioz, maire des Gets, Jean-Baptiste Blanc quitte son village, émigre en France. Son frère François (21 ans), ses sœurs Jeanne (14 ans), Yvonne (9 ans) l'accompagnent dans la neige jusqu'aux limites de la commune.

Virgile, au premier Églogue des Bucoliques, nous fait saisir la comparaison sensible ; cet exode du pays natal par Jean-Baptiste Blanc, rappelle les regrets de Mélibée, pâtre de Virgile en exil « nos patri et dulcea linguimus corva » (nous avons abandonné nos champs et prairies bien aimés, franchi les frontières de notre pays).

Jean-Baptiste se fixe à Lyon où il remarque l'essor des scieries ; à Saint-Etienne, une fabrique de rubans retient ses conseils, lui confie des projets : il découvre au Puy, l'un des sièges de la haute couture, les très riches ouvrages des dentellières au fuseau, chefs-d'œuvre arachnéens qui avaient en nom Lisette, Mignonette, Point des Champs.

Depuis son départ de la Savoie, Jean-Baptiste se tenait informé des événements militaires qui se développaient de part et d'autre des Alpes. Mettant à profit l'armistice de Cherasco qui venait d'être imposé à Victor Amédée III le 28 avril 1796 par Bonaparte, maître du Piémont (armistice qui sera confirmé par le traité de Paris le 18 mai) Jean-Baptiste saisit son destin, franchit le col du Grand-Saint-Bernard et s'arrête à Aoste où il est reçu le 12 août 1796 au château de Sarre, palais du gouvernement.

L'arrière-arrière-grand-père de Claude Blanc, qui venait d'avoir 29 ans, montagnard de naissance, connaissant les difficultés de l'entreprise, à partir du village de Bourg-Saint-Pierre, en Valais, s'en remettait à des mulets de trait, par des sentiers étroits, coupés en plusieurs endroits par des tor-

rents ou des précipices, sur lesquels des ponts fourrés de tronçons d'arbres, étaient jetés d'une rive à l'autre ; les bagages traversaient souvent à gué et se trouvaient même parfois submergés. A l'hospice du Grand-Saint-Bernard, les religieux augustins lui avaient offert de partager le pain, la viande et le vin. Du plateau, encore couvert de glace et de quelques lits de neige, sur lequel est bâti le couvent, Jean-Baptiste, posté au bord du petit lac, pouvait apercevoir le village d'Aoste, logé au pied du versant méridional où la terre étalait sa verte parure.

Ayant quitté l'hospice, emprunté le sentier qui longe le lac, traverse quelques pâturages où paissent les troupeaux du couvent, il fallut 1 h 30 à Jean-Baptiste pour atteindre le village de Saint-Rémy, proche d'Aoste, où le coup d'œil dans la Valpellona est magnifique.

Donc, depuis le 18 mai 1796, Victor Amédée III ayant dû renoncer à la Savoie, les routes du Piémont n'étaient pas conseillées aux voyageurs français.

C'était sans compter avec le sens opportuniste et diplomate de ce « natif des Gêts en Savoie » qui sur présentation de son certificat de mariage établi sous l'autorité civile du régime sarde, se fit habilement délivrer un sauf-conduit protecteur par le commandant du duché d'Aoste, Charles Baudi de Selve, chevalier, major général des Armées du roi.

Tandis que les armées de Kellerman maintenaient les Autrichiens à distance et que se préparait à Rivoli l'affrontement décisif, Jean-Baptiste arrivait à Turin où il occupait « le terrain des bonnes affaires » ! Il rapporterait des modèles qui réjouiraient les femmes élégantes au Directoire et au Consulat.

Le 25 frimaire de l'an VI (15 décembre 1797) au moment où la République Bonapartiste s'apprête à donner le jour à son 84<sup>e</sup> département qui prendra le nom du Léman, Elizabeth met au monde un fils aux yeux bleus, Pierre Gabriel Xavier Blanc.

1819. Ce siècle a vingt ans. On vit en France les premiers temps de la Restauration ; en Savoie, le duché a été rendu à ses princes et les prêtres à leurs églises.

Trois voyageurs grimpent le long du chemin qui conduit au village des Gets. Leur mise n'est pas quelconque, on ne peut pas les confondre avec les excursionnistes enjoués que Töppfer à cette époque promenait en zigzag dans la région.

Ce jour-là, 8 septembre, on célèbre aux Gets la fête patronale ; Jean-Baptiste, Elizabeth et leur fils Gabriel accomplissent le pèlerinage aux différents oratoires que l'histoire a posés là. Saint Théodule au hameau de Moudon ; Notre-Dame des Grâces à Magy ; Notre-Dame des Compassions, la Vierge de Massabielle au Clos et à la Grange. Ces sanctuaires témoignent ici de la présence des moines bénédictins vivante et continue pendant quatre siècles.

Entouré de ses parents, accueilli « en seigneur » sur la terre de ses ancêtres, Gabriel Blanc fut impressionné par la foi de ce village.

Son arrière-grand-père partagera son temps entre sa résidence de Lauzanne et le village de Mâcheron où l'une de ses filles avait installé une ferme rustique au pied de la chapelle des Allinges.

Près du pont-levis et des souvenirs de saint François de Sales, à l'ombre un peu humide d'un angle de rempart, dans un petit cimetière où reposent les premiers chapelains, Gabriel Blanc montrait à ses petits-enfants les épitaphes gravées sur une plaque de marbre blanc, Père Jean Anthonioz des Gets, Père Martin de La Côte-d'Arbroz mort aux Indes, Père Célestin Anthonioz des Gets.

Claude BLANC.

## « Croqueurs de pommes ? » par Marius BLANC

Le marché actuel ne propose qu'un choix très restrictif de variétés à prédominance américaine où trône la « golden ». Ces fruits ne satisfont pas tout le monde et nombreux sont ceux, qui les estiment outrageusement traités et conditionnés pour ne satisfaire que l'aspect visuel.

Cette tendance tend à privilégier des systèmes de production hautement intensifs et entraîne de surcroît la disparition des terroirs traditionnels qui donnaient des fruits de haute qualité. Un bon nombre de ces variétés étaient dotées d'une bonne valeur diététique, d'une relative résistance au parasitisme et leur maturation échelonnée permettait de satisfaire les besoins sans recourir aux installations frigorifiques et autres procédés. De la pomme dénommée Mi-août, précoce, en passant par la Double Rose, la Canelle, on allait jusqu'en mars et l'on pouvait encore manger des pommes en juin, avec la Durette.

De nombreux amateurs et mêmes certains professionnels ont pris sur eux de rechercher et de conserver les variétés anciennes encore existantes car certaines mériteraient de retrouver leur place sur nos marchés et



Plantation de pommiers. On reconnaît M. Marius Blanc, debout et tête nue.

toutes pourraient transmettre leurs gènes de rusticité sur de nouvelles obtentions.

Des associations se sont créées en France :

- dans les Landes : « L'Ecomusée de la Grande Lande » ;
- dans les Cévennes : « Sauve qui pomme » ;
- à Belfort : « Les croqueurs de pommes du territoire de Belfort » ;
- chez nous, entre Lyon et Saint-Etienne : « Les croqueurs de pommes du terroir du Jarez » ;
- en Savoie : à Saint-Jean-d'Arvey.

Malgré ces appellations un peu humoristiques, ces associations gérées par des bénévoles, ont des buts très sérieux et précis :

### 1. Retrouver et promouvoir toutes les variétés locales fruitières

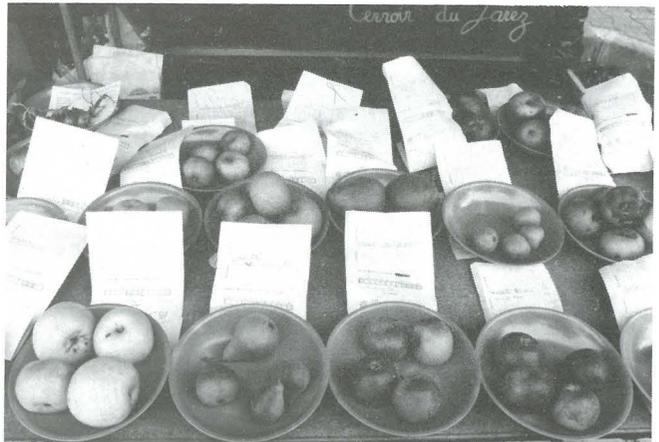
En entretenant et développant des vergers conservatoires : ainsi « Les croqueurs de pommes du Jarez » ont planté en 1986 et 1987, trois conservatoires d'une surface totale de 2,5 hectares où se trouvent 1.050 arbres d'espèces différentes et 450 pieds de vignes de cépages divers. De plus, signature d'un contrat avec le parc national de Porquerolles, pour la conservation des arbres fruitiers à noyaux :

- en sélectionnant les variétés méritantes ;
- en faisant connaître les pépiniéristes qui commercialisent ces anciennes variétés.

### 2. Développer un mode de culture naturelle dans nos vergers

- en faisant partager nos connaissances techniques ;
- en organisant des cours de taille et de greffage ;
- en échangeant des greffons ;
- en organisant des visites de vergers.

Il faut aussi ajouter que chez « Les croqueurs de pommes du terroir du Jarez », nous participons à la recherche des anciennes variétés de légumes.



Exposition de différentes variétés de pommes et de poires.

# Projet de golf entre Les Chavannes et Nabor

par Jacky SOLAVAGIONE

Le golf a actuellement une image extrêmement valorisante auprès du public. Le phénomène golf est aussi une question de mode de vie et d'évolution des mentalités vis-à-vis du sport en général. Nous avons assisté à une formidable explosion du sport et de la forme ; un besoin énorme de dépense physique, de défonce à travers le sport.

Aujourd'hui, nous sommes passés à un autre stade comme en témoigne l'évolution des clubs « Forme et détente ». La communication passe désormais par un moment de bien-être, en réponse à un nouveau besoin de quiétude ! Il faut être détendu dans son corps et dans son esprit. Le golf, et c'est sa force, n'a justement rien à voir avec la frénésie ou l'énergie qu'il y avait dans le tennis ou le jogging. On pense désormais plus à la détente qu'à la défonce. C'est la recherche de l'anti-stress, le golf est une réponse particulièrement adaptée au stress, c'est un sport moderne qui rencontre les aspirations de la femme et de l'homme d'aujourd'hui et qui correspond en terme de look au mode de vie idéal ; de plus, il jouit d'un aspect très écologique. Le golf étant d'autre part un sport démocratique par essence en ce sens que tout le monde peut y jouer.

Devant la formidable expansion du golf en France au cours de ces dernières années : 9 parcours de golf construits en 1985, 21 en 1986, 30 en 1987, 104 golfs sont actuellement en construction. Toutes ces créations ne satisferont pas les 30 % de pratiquants en plus chaque année. Un récent sondage prouve que plus de 10 millions de Français ont envie de jouer au golf, si seulement 10 % de ces personnes se décident, ce n'est plus 30 golfs qu'il faudrait construire chaque année mais 80. Le seul frein apporté au développement du golf actuellement est le manque de parcours.

La présence d'un golf est de plus en plus l'un des critères de choix de la clientèle d'été, le golf apportant une amélioration très importante de l'image qualitative des prestations offertes par une station de montagne.

Tous ces éléments ont contribué à la mise en place par la municipalité d'une commission chargée d'étudier la construction d'un golf aux Gets.

La première démarche de cette commission fut d'aller étudier et observer dans des stations voisines l'impact de la présence d'un parcours de golf.

Le premier élément positif fut de constater en plein mois d'octobre une animation importante dans ces stations alors que la nôtre était déserte.

Le deuxième élément fut au travers des déclarations des responsables de ces stations, la fidélisation de cette nouvelle clientèle pour l'hiver.



Une délégation en visite à Méribel.

La démarche suivante fut l'étude d'un site et la consultation d'un architecte concepteur de parcours de golf. A l'évidence, le plateau des Chavannes à Nabor s'avéra très favorable voire exceptionnel. On aurait droit à un golf de montagne avec ses avantages « grand air et décor » mais sans ses inconvénients parcours assez plats aux pentes douces et peu fatigants. Une étude de faisabilité est donc confiée à cet architecte, étude qui affirme de plus en plus la qualité de notre terrain.

En décembre 1987, un appel de candidatures auprès d'architectes concepteurs agréés par la Fédération française de golf fut lancé apportant 41 dossiers parmi lesquels furent choisis 4 candidats opposés dans un concours de conception dont le dépouillement a eu lieu le 2 février 1988.

## Le concepteur doit suivre 4 axes directeurs :

1. Répondre aux critères d'accueil des novices et de perfectionnement des débutants, que la station veut attirer pour conforter sa saison estivale, voire automnale ; cette activité de base devra être compatible avec le n° 2 ci-après.
2. Présenter un parcours capable de séduire des joueurs internationaux afin de créer un « événement annuel de haut niveau » dont le Gotha mondial au golf vanterait la qualité. Dans cette idée, il serait bien d'imaginer « un truc » original au plan golfique dont tout le monde parlerait.
3. Présenter une unité de bon standing respectant l'environnement en épousant au maximum le relief naturel.
4. Ce parcours de montagne devra être facile à entretenir et à mettre en état d'ouverture en début de saison. L'implantation du chalet d'accueil est à prévoir vers les téléskis au départ du parcours.

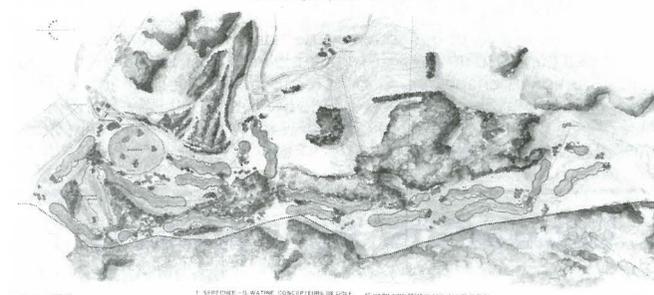
Le jury appréciera le projet qui répondra le mieux au profil ci-dessus déterminé.

Jacky SOLAVAGIONE.

## GOLF DES GETS

parcours 18 trous

commune des gets département de la haute savoie



## Schéma général



# L'Office National des Forêts

par les agents de l'O.N.F.

A la lecture d'une lettre parvenue à M. le maire des Gets et mettant en question la gestion de la forêt communale, il nous semble important d'apporter quelques précisions :

En tant que milieu vivant et évolutif, le caractère d'une forêt est façonné par son histoire et sa gestion ne peut pas se faire au hasard. La forêt communale des Gets était en 1888 (date du premier document d'aménagement) une forêt jeune (âge moyen des arbres = 60 ans) provenant de la régénération de zones surexploitées ou décimées par des coups de vent, et également du boisement naturel d'anciens paturages (cantons de Brun et Chéry, Communaux par exemple). Il s'agissait donc d'une forêt relativement régulière, que les forestiers se sont efforcés de jardiner pendant près de 100 ans, sans grand succès d'ailleurs, puisqu'aujourd'hui encore, plus de 50 % de la surface de la forêt est occupée par des peuplements réguliers (c'est-à-dire dans lesquels les arbres ont tous environ le même âge). Les notions de forêt régulière ou jardinée sont importantes car elles impliquent des modes de cultures différents. En effet, dans les 2 cas, le but à atteindre est le remplacement à terme des arbres adultes par des jeunes, mais il ne s'obtient pas de la même façon :

— en forêt jardinée (qui est un mélange d'arbres de tous âges) il suffit, en simplifiant, de récolter périodiquement les plus gros arbres dispersés dans la forêt, ceux-ci étant remplacés par les semis poussant à proximité ;

— en forêt régulière (qui est un peuplement d'arbres ayant le même âge), il faut nécessairement faire des coupes rases. Cette méthode a été appliquée depuis 1965. En 23 ans, 15 ha de vieux peuplements de futaie régulière (180 ans en moyenne) soit 5 % de la surface de la forêt ont ainsi été rasés. Dans l'ensemble, ces coupes rases n'ont pas nécessité de plantations car les semis natu-



rels existants (sapin ou épicéa) étaient en nombre suffisant. Bien entendu, l'impact de ces coupes rases sur le paysage n'est pas des plus heureux mais il est nécessaire et il n'est, lui, que provisoire ; sans vouloir polémique, on peut s'étonner de voir des gens s'élever contre cette méthode, et accepter des déboisements, définitifs ceux-ci, dès lors qu'il s'agit de pistes de ski.

Depuis une dizaine d'années, afin d'atténuer l'impact de ces trouées dans le paysage, l'Office National des Forêts, en accord avec la municipalité, a décidé d'étaler les opérations de rajeunissement des vieux peuplements : ceci entraîne une baisse sensible de la récolte de bois et donc du revenu argent comme les chiffres ci-après le montrent :

- Période 1927-1947 : récolte 1.250 m<sup>3</sup> par an ;
- Période 1947-1964 : récolte 1.500 m<sup>3</sup> par an ;
- Période 1965-1976 : récolte 1.850 m<sup>3</sup> par an ;
- Période 1976-1987 : récolte 1.200 m<sup>3</sup> par an.

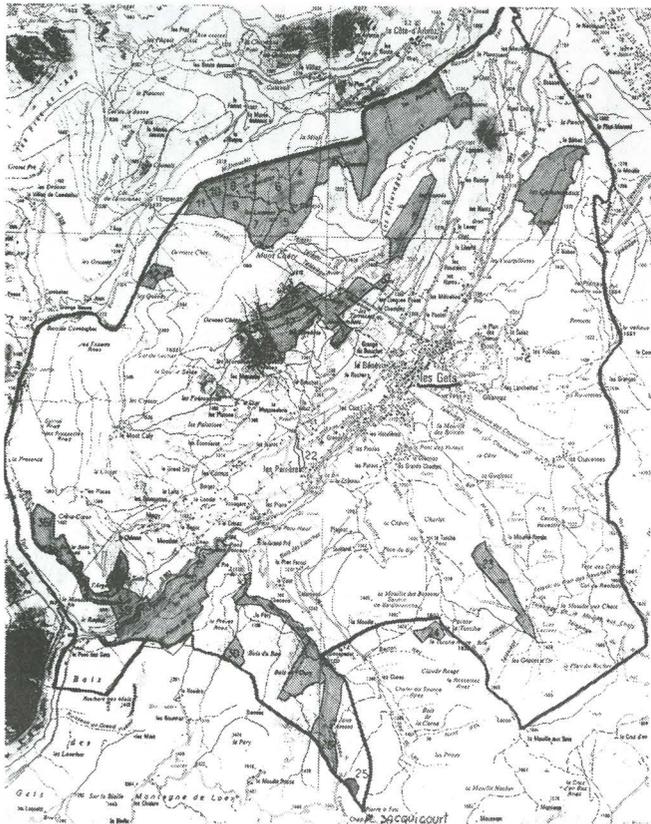
Depuis une dizaine d'années, un effort important a été consenti par la commune pour améliorer et développer un réseau de desserte de la forêt (routes et pistes forestières) jusqu'alors insuffisant et inadapté aux moyens de débardage modernes. Ces travaux, qui, pour une grande part, ont consisté en l'élargissement de chemins existants, permettent, en améliorant l'accessibilité à la forêt, d'assurer une meilleure qualité dans l'exploitation des bois, en particulier des chablis dispersés, et également un meilleur suivi des travaux (éclaircies, plantations, dégagements, nettoyage des forêts). Il est évident que par endroits, la création de pistes a provoqué quelques érosions, inévitables, qui ont été stabilisées par des travaux.

Il faut savoir que les modes de débardage par câble ou par hélicoptère sont coûteux, de l'ordre de 190 F à 250 F par m<sup>3</sup> de bois débardé au lieu de 50 à 120 F/m<sup>3</sup> pour le débardage par tracteur. Ces moyens de débardage sont donc réservés pour les zones inaccessibles (Chéry nord).

Soulignons que la commune des Gets est la seule commune de Haute-Savoie à pratiquer la régie sur l'ensemble des bois commercialisés, c'est-à-dire que tous les bois sont vendus bord de route et non plus sur pied comme cela se pratique en général. Cela permet de tirer un meilleur parti des produits (plus-value sur le prix au m<sup>3</sup>) et d'obtenir une exploitation plus soignée (empilage des branches par exemple).

La forêt aux Gets joue un rôle touristique important, c'est un lieu privilégié d'accueil et de promenade, en été particulièrement. Depuis 1976, l'Office National des Forêts, en la personne de M. Solavagione, a participé activement au développement et à l'aménagement des équipements touristiques, notamment en ouvrant, entretenant et balisant annuellement quelques 150 km de sentiers dont les 3/4 sont situés en forêt.

Danielle CHAPPAZ,  
Jean-Paul GEFFARD,  
Jacky SOLAVAGIONE.



Carte de la commune des Gets avec en foncé les forêts soumises au régime forestier.

## La chapelle à Jaquicourt

Les travaux se sont poursuivis plusieurs samedis de l'été 87. Ils reprendront en juin prochain ; les matériaux sont sur place et la charpente est prête. Nous espérons que l'inauguration aura lieu le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre 1988, c'est-à-dire 300 ans après la première construction.



Pour la première fois un baptême a été célébré dans la chapelle en construction. Il s'agit d'Emilie Rivollet, née le 29 juin 1987, domiciliée à Taninges. Sur la photo de gauche, M. l'abbé Paul Dupont, curé de Taninges ; sur celle de droite, M. l'abbé Michel Colineau, curé des Gets.

## Un nouvel oratoire : Le Bosson



En cette année mariale, un nouvel oratoire a été construit au Bosson par ses habitants et vient s'ajouter à ceux existant déjà aux Gets.

Le 10 octobre 1987, il a été béni par M. le curé, le Père Michel Colineau, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, honorée par la présence de M. le maire et de son épouse.



## Une nouvelle voiture pour l'infirmière



Mlle Gabrielle GAUTHIER, infirmière a été dotée d'un véhicule 4x4

## Un anneau aquatique pour les enfants



Du nouveau dans le jardin d'enfants.

# Les anciens d'A.F.N.

Fidèle à la tradition, notre section a, par sa présence, apporté son aide précieuse à nos amis morzinois lors du congrès départemental des anciens d'A.F.N. et participé aux manifestations locales, notamment à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Par notre présence, la visite à nos poilus François Bergoend du Pré et Alfred Ramel, par la reprise en chœur, lors du banquet officiel, du chant qui fut leur espérance et leur soutien lors des moments de cafard « La Madelon », nous avons une fois encore démontré que le souvenir et le sacrifice des anciens n'étaient pas pour nous les... jeunes vieux, action morte ! mais toujours vivace...

Le comité.



Le cortège du 11 novembre (Royal photo).



Devant le monument aux Morts (Royal photo).



Soirée accordéon (Royal photo).



Avec les plus célèbres accordéonistes (Royal photo).



Sortie du personnel  
communal  
à l'abbaye  
de Hautecombe



Sur le quai  
d'embarquement



## Deux musiciens à l'honneur

Deux de nos musiciens de la batterie-fanfare Lou Rossignolets se sont vu remettre la médaille d'honneur de l'Union des fanfares de France.



M. Pierre Mutillod, maire-adjoint, remet la médaille à Gérard Anthonioz.



Albert Coppel, maire-adjoint, remet la même médaille à Michel Baud.

## Le cinquantenaire de la station

Le cinquantenaire de la station a donné lieu à une petite fête rétrospective diffusée sur Antenne 2 avec Noël Mamère



Un groupe de participants.



En costumes d'époque.

## Deux vues des Gets au début du siècle



La Maison des Sœurs, que l'on aperçoit sur cette carte postale du début du siècle, était jusqu'en 1845 le presbytère. Depuis cette date, elle était devenue la maison d'école et l'infirmerie tenue par les Sœurs de la Charité. Elle est transformée en musée de la Musique Mécanique, le seul du genre en France.



Sur cette photo, le groupe scolaire construit en 1908 n'existe pas. Par contre, la fruitière du Pied de l'Adroit, qui sera transformée prochainement, est déjà construite. Elle est donc antérieure à cette date.

# ECOLE PRIVÉE

ANNÉE SCOLAIRE  
1987

DIRECTRICE :  
*Mme Christiane PARIS*



Institutrice :  
*Mlle Marie-Cécile PARIS*



Institutrice :  
*Mlle Sophie BERRA*

## ANNÉE SCOLAIRE 1948

### AU 1<sup>er</sup> RANG :

Pierre COMBEPINE, Le Léry ;  
Maurice ANTHONIOZ, Le  
Nant ; Charles GENOUD,  
chef-lieu ; Gérard COPPEL,  
Les Puthays ; René DUCRET-  
TET, Les Puthays ; Claude  
LAPERROUSAZ, Le Bénévix ;  
Mme FOLLIET, institutrice.

### AU 2<sup>e</sup> RANG :

Pierre BAUD, Gibannaz ; Phi-  
lippe COPPEL, Les Puthays ;  
Daniel COPPEL, Les Clos ;  
Marc ANTHONIOZ, Les Clos ;  
François PERNOLLET, Le  
Nant ; Marcel BAUD, Les  
Mouilles ; Jean PERNOLLET,  
Le Nant.

### ASSIS :

Bernard ANTHONIOZ, Les Folliets ; Roland ANTHONIOZ, Le Nant ; Jean DUCRETTET, le chef-lieu ; Gérard ANTHONIOZ, Les Folliets ; Raymond COPPEL, Les Clos.



## ECOLE NOTRE-DAME

### AU 1<sup>er</sup> RANG :

Mlle Renée LEFEVRE, institutrice ; Marie DUCRETTET, Gibannaz ; Marie-Marthe ANTHONIOZ, Le Nant ; Théodosie ANTHONIOZ, Les Perrières ; Berthe BLANC, Les Clos ; Thérèse ANTHONIOZ, Le Nant ; Alice BAUD, Gibannaz ; Marie-Jeanne PERNOLLET, Le Bénévix ; Sœur Marthe Marie, institutrice.



### AU 2<sup>e</sup> RANG :

Céline GENOUD, le chef-lieu ;  
Marie CHAMOT, Les Cor-  
nuts ; Odile BLANC, Les  
Clos ; Jeanne ANTHONIOZ,  
Les Perrières ; Christiane  
MARTY, le chef-lieu ; Eliane  
BAUD, le chef-lieu ; Monique  
BAUD, le chef-lieu ; Thérèse  
ANTHONIOZ, Les Cornuts-  
d'en-Bas.

### AU 3<sup>e</sup> RANG :

Jacqueline LADEROUSAZ, Le  
Bénévix ; Marie ANTHONIOZ,  
Le Nant ; Marie-Claire PER-  
NOLLET, Le Nant ; Germaine  
PERNOLLET, Le Bénévix ;  
Jeanne-Marie COPPEL, le  
chef-lieu ; Marie-Thérèse  
ANTHONIOZ, Les Folliets.

### ASSISES :

Annie DUCRETTET, le chef-  
lieu ; Monique CHAMOT, Les  
Cornuts ; Bernadette DU-  
CRETET, Les Puthays ; Odile  
ANTHONIOZ, Les Folliets.